



Diagnostic des Sports de pleine nature

Juillet 2016

**Pays de l'Aurence, de l'Occitane et des Monts
d'Ambazac**

13, rue Gay-Lussac 87240 Ambazac

05 55 56 44 56

pays-occitane-monts-ambazac@wanadoo.fr

www.paysoccitanemontsambazac.fr

Sommaire

Sommaire.....	3
Le projet Station Sports Nature.....	4
Le Label Station Sports Nature.....	4
La méthodologie employée	5
Le Pilotage de l'opération	5
1. Carte d'identité du territoire	7
Un territoire rural de moyenne montagne	9
Un milieu naturel et patrimonial riche et préservé.....	10
Une situation géographique avantageuse	12
Un réseau routier adapté.....	13
Une organisation touristique en évolution	15
Une capacité d'accueil vieillissante.....	16
Bilan carte d'identité du territoire	19
2. L'offre de Sports Nature du territoire : acteurs, sites et activités	21
Des activités terrestres accessibles et variées	23
Des activités nautiques et aquatiques centralisées	39
Des activités aériennes confidentielles.....	47
Bilan acteurs, sites et activités.....	48
3. Résultats d'enquêtes.....	49
Une offre peu professionnalisée.....	51
Une demande en augmentation	56
La structuration de l'offre pour répondre à la demande.....	63
Conclusions	65
Synthèse : Sites de sports nature du territoire	67
Ebauche d'un plan d'actions	68
Annexes	71
Annexe 1 : Liste des sites du territoire	73
Annexe 2 : Liste des manifestations du territoire	78
Annexe 3 : Listes des prestataires ayant répondu à l'enquête 1	79
Annexe 4 : Listes des personnes rencontrées dans le cadre du diagnostic.....	80

Le projet Station Sports Nature

LE LABEL STATION SPORTS NATURE

Le label « Station Sports Nature » (SSN) est un concept novateur de pôle multi-activités. Il a été élaboré dans le cadre de réflexions menées durant plusieurs années par les bases de plein air et de loisirs de la Corrèze et la Commission des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) de la Corrèze (Conseil Départemental, Direction de la Jeunesse et des Sports, Comité Olympique et Sportif). Une Station Sports Nature se définit par :

- **Un accueil spécialisé tout au long de l'année**
- **Une offre diversifiée d'activités de pleine nature autour d'un même territoire**
- **Une pratique des sports nature en toute sécurité assurée par des équipes expérimentées et des moniteurs diplômés**
- **Des journées, week-end et séjours adaptés aux envies des usagers**
- **Une offre d'hébergement et de séjours au sein ou à proximité des stations**

A l'heure actuelle 7 sites sont labellisés en Corrèze. Ils fonctionnent depuis plusieurs années avec succès.

La genèse du projet

La stratégie de développement du Pays de l'Aurence, de l'Occitane et des Monts d'Ambazac (PALOMA), est basée sur un renforcement de l'attractivité du pays afin qu'il s'affirme comme espace d'accueil et de vie. Cette stratégie a amené, à partir de 2011, à la mise en place de la Charte Forestière de Territoire (CFT).

Démarche multithématiques, la CFT a permis de mettre en avant le potentiel lié aux loisirs de pleine nature du territoire.

Un projet initié par la collectivité

Initiée sur les Communautés de communes Monts d'Ambazac Val du Taurion (MAVAT) et Porte d'Occitanie (PO) uniquement. Le projet a été élargi à la communauté de communes Aurence Glane Développement (AGD) suite à son entrée dans PALOMA en 2014.

En 2015, un poste d'animateur a été créé à tiers temps par la Collectivité pour poursuivre la réflexion et amener à l'émergence d'une Station Sports Nature sur le territoire.

Le diagnostic des Sports de Nature du Pays est composé...

La première étape de ce projet est présentée dans ce document. Il s'agit tout d'abord de dresser un portrait du secteur des Sports Nature sur PALOMA puis d'analyser le potentiel permettant la création d'une SSN.

... d'un état des lieux critique du territoire...

Une série de rencontres, de visites de sites et d'analyses de données cartographiques, a permis de dresser un état des lieux du territoire, de son potentiel touristique et de ses sites, acteurs, événements et infrastructures sportives. Ces données sont accompagnées d'analyses et de diagrammes AFOM (Avantages, Faiblesses, Opportunités, Menaces) permettant de synthétiser les informations.

La liste complète des personnes rencontrées est disponible en Annexe 4.

...et de 2 enquêtes sur l'offre et la demande.

La présentation de 2 études réalisées sur le territoire précisera l'offre d'activités ainsi que les attentes des pratiquants.

- La première étude concerne l'offre. Terminée en 2014, elle concerne les Communautés de communes Porte d'Occitanie et MAVAT uniquement. La Communauté de communes AGD n'était en effet pas encore impliquée dans le projet. Rempli par les prestataires du territoire, ce questionnaire analyse leur organisation et leur vision de leur activité.
- La seconde étudie la demande. Effectuée en 2016, elle donne la parole aux pratiquants d'activités du territoire par le biais des clubs et associations. Elle permet de comprendre leurs attentes et leur intérêt dans le projet SSN.

L'ensemble des résultats de ce rapport sera ensuite présenté au Conseil d'administration de PALOMA et soumis à la validation des trois Communautés de Communes.

Par la suite, une réflexion sera menée sous la forme de groupes de travail pour définir de manière concertée le mode d'organisation et la stratégie à suivre lors de la création de la SSN.

LE PILOTAGE DE L'OPERATION

Le pilotage du projet sera confié à un Comité de Pilotage composé d'élus et d'acteurs du tourisme et des Sports Nature. Ce comité se réunira pour la première fois pour la présentation du diagnostic de territoire.

Il aura pour missions de :

- Déterminer la meilleure intégration possible pour la SSN dans le territoire
- Identifier les publics cibles et les activités à développer
- Organiser la stratégie de communication initiale de la Station
- Structurer les acteurs du territoire afin que chacun trouve sa place autour de la SSN
- Piloter les différentes étapes de montage du projet



1. Carte d'identité du territoire

Le Pays

PALOMA est un territoire localisé au nord de Limoges, regroupant 24 Communes réparties en 3 Communautés de Communes : Communauté de Communes Monts d'Ambazac et Val du Taurion (MAVAT), Communauté de Communes Porte d'Occitanie (PO) et Communauté de Communes Aurence et Glane Développement (AGD).

En application de la loi NOTRe, promulguée le 07/08/2015, ces 3 Communautés de Communes sont amenées à fusionner d'ici au 01/01/2017.

Le Pays s'organise autour de deux pôles structurants : Ambazac et Bessines sur Gartempe, aussi considérés comme bassins de vie et bassins d'emploi.

Le territoire est également structuré par l'autoroute A20 "l'Occitane", puis par la N147 et par un réseau routier secondaire de qualité. Il bénéficie, par ailleurs, de dessertes ferroviaires régionales sur les lignes Limoges - La Souterraine, Limoges - Poitiers et Limoges - Ussel.

Sur le plan démographique, la population locale, estimée à 27 500 habitants, est en progression régulière depuis le milieu des années 1990. Cette situation est, entre autre, liée à un phénomène migratoire positif, stimulé par le développement de l'agglomération de Limoges, la proximité de l'A20 et le coût encore accessible du foncier et de l'immobilier.

Un territoire de moyenne montagne

Sur le plan géomorphologique, 2 massifs de moyenne montagne composent le paysage.

A l'est, les Monts d'Ambazac, dont l'altitude atteint 701 mètres au Signal de Sauvagnac. Ce massif couvre la majeure partie du territoire et se poursuit jusque dans le département de la Creuse (St Goussaud et communes limitrophes).

A l'ouest, naissent les Monts de Blond sur la commune de Vulry. Leur point culminant sur le territoire est à 502m.

Ce relief vallonné est propice à la pratique des activités de pleine nature (randonnée, équitation, VTT et course nature).

La diversité des paysages et des milieux permet le développement d'une large palette d'activités de pleine nature.

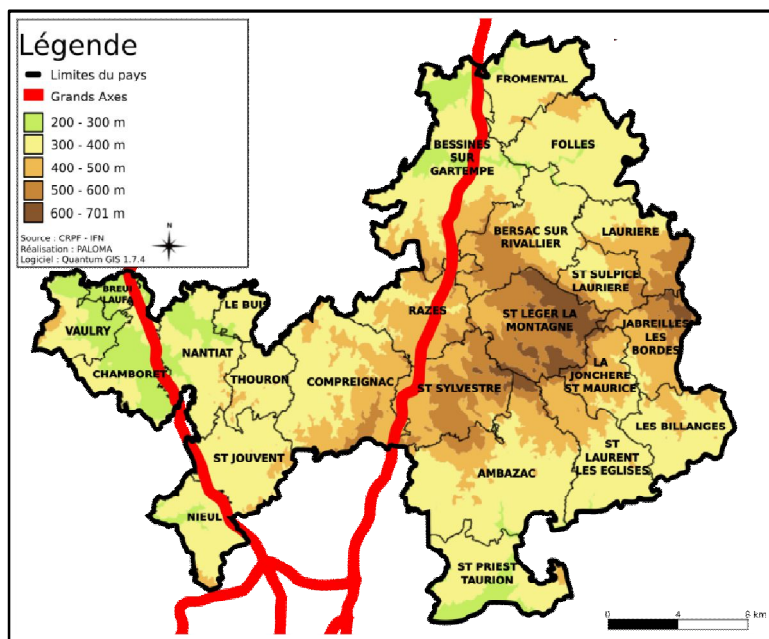


Figure 1 : Relief du territoire, massifs montagneux et Axes de communication

Un paysage façonné par la forêt et les cours d'eau

L'élément le plus représentatif du paysage local est sans conteste le massif forestier des Monts d'Ambazac et des Monts de Blond. Combinée aux haies vives ou arborées du bocage et aux collines, la forêt contribue à compartimenter l'espace en petites unités de dimensions réduites et ainsi, à caractériser le paysage et l'identité du Pays.

La forêt constitue le site privilégié pour la pratique des activités de pleine nature.

Sur le territoire, elle est essentiellement détenue par des propriétaires privés (plus de 95% contre 75% en France).

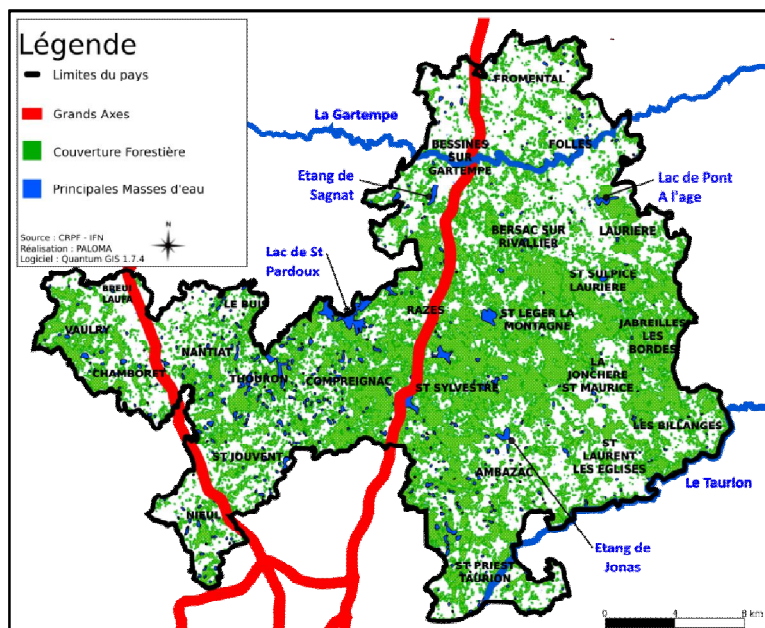


Figure 2 : Principaux plans d'eau et couverture forestière du territoire

Ce taux très important est un facteur à prendre en considération. Les propriétaires forestiers sont en effet difficiles à mobiliser. Il peut être compliqué d'obtenir leur autorisation, pourtant indispensable, pour accéder à certains sites de sport nature. C'est un enjeu à prendre en compte pour la création de la SSN.

Pourvu de nombreux plans d'eau et de rivières, le territoire est propice aux activités nautiques et aquatiques. Les plans d'eaux les plus importants du territoire sont le lac de Saint-Pardoux, l'étang de Sagnat, le lac du Pont à l'âge et la retenue d'eau du Taurion à St Laurent les Eglises.

Les vallées de la Gartempe, du Taurion et de leurs affluents, surplombées d'un relief verdoyant et vallonné, parfois abrupt, offrent une grande diversité de points de vue. Lorsque les niveaux d'eau sont suffisants, la Gartempe et le Taurion permettent également la pratique de la navigation en eaux vives. Leur potentiel est cependant limité.

La qualité de l'eau produite par les forêt et les zones humides des Monts d'Ambazac vaut au Pays d'être un véritable "château d'eau". Les étangs de Gouillet, la Crouzille et le Mazeau sont ainsi les principales retenues d'eau qui permettent l'alimentation en eau potable de la Métropole de Limoges.

La faible pression urbaine, industrielle et démographique ainsi que l'agriculture pratiquée sur le territoire (élevage extensif en majorité) expliquent que l'environnement est encore relativement préservé.

Une richesse environnementale relativement préservée

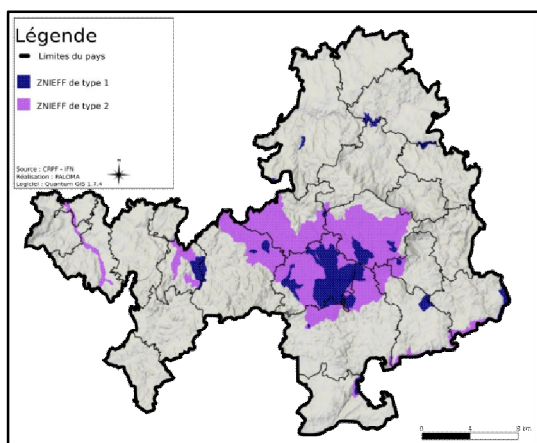


Figure 4 : Zonages d'inventaire sur le territoire

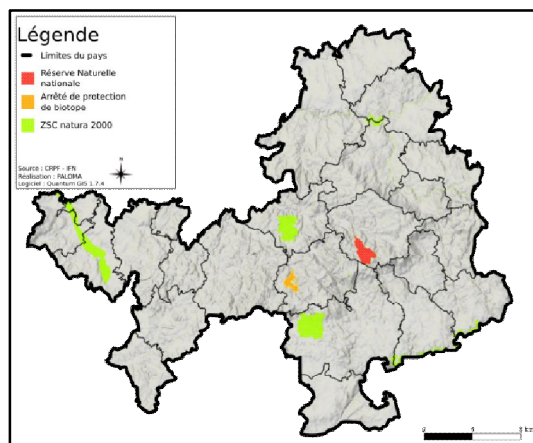


Figure 3 : Zonages environnementaux sur le territoire

PALOMA présente une grande diversité de milieux naturels (forêt résineuses et feuillues, bocages, prairies, tourbières etc.) qui abritent une importante biodiversité.

Le territoire est couvert par de nombreux zonages d'inventaire et environnementaux qui dénotent de sa richesse faunistique et floristique et permettent une certaine préservation.

Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) du Limousin est un interlocuteur et un gestionnaire d'espaces important du territoire. Il gère notamment la réserve naturelle de la tourbière des Dauges, site naturel emblématique du Pays et du Limousin.

La réserve naturelle de la tourbière des Dauges



La réserve naturelle de la tourbière des Dauges est implantée sur la commune de St Léger la Montagne dans une cuvette d'environ 200 ha. Elle abrite de nombreux milieux naturels d'intérêt patrimonial tels bas marais, zones de tourbières, landes tourbeuses ainsi que pelouses, landes sèches et bois dont une remarquable hêtraie à houx.

2 sentiers balisés, au départ de la maison de la tourbière permettent de découvrir le site. La tourbière est également reliée à plusieurs des principaux itinéraires de randonnée du territoire.

Les animations proposées par le CEN et l'accessibilité du site attirent un nombre non négligeable de visiteurs. L'installation de 2 éco compteurs en 2016 va permettre de mesurer précisément la fréquentation de la réserve.

La Maison de la tourbière, site d'accueil de la tourbière est ouverte de Mai à Octobre et propose un espace d'information et d'exposition destiné au grand public. La fréquentation de la maison de la tourbière se situe entre 1500 et 2000 personnes par an.

L'Arboretum, un site historique en cours de rénovation



L'Arboretum est un site patrimonial et conservatoire situé sur la commune de La Jonchère St Maurice. Il est géré par l'Office National des Forêts (ONF). Malgré la richesse de sa collection, il n'accueille chaque année que 500 à 700 personnes.

Malgré la qualité de sa collection, le site n'est pas bien mis en valeur. Un vaste projet de rénovation a été entrepris depuis 2015 par l'ONF.

Outre un abattage des arbres dépérissants, le projet prévoit la rénovation du patrimoine bâti du parc (murets, système d'irrigation), la mise en sécurité des accès, la réhabilitation des parkings, une amélioration de la signalétique hors et dans le site, ainsi qu'une modification des chemins de promenade. Ces opérations sont en cours d'étude.

Dans le même temps, la DREAL a lancé une procédure de classement de l'Arboretum. Les travaux de réhabilitation prévus devront être validés par la DREAL avant leur réalisation. Il y a donc un risque de ralentissement des opérations.

Le parc reste cependant ouvert durant la période des travaux.

Un patrimoine bâti disséminé



PALOMA est riche de petit patrimoine bâti disséminé sur l'ensemble du territoire (murets, chapelles, calvaires, loges de bergers etc.).

L'association Nature et Patrimoine (cf. p23) œuvre à la restauration, à l'entretien et à la valorisation de ce petit patrimoine.

Quelques éléments remarquables du patrimoine bâti du pays :

- Le château de Nieul (seul site classé présent sur le territoire)
- Les ruines de l'abbaye et la chapelle de Grandmont à St Sylvestre
- Le viaduc de Rocherolles et son sentier botanique à Folles (cf. p 32)
- La chapelle Notre Dame de Vaulry à Vaulry (cf. p 27)
- Le château de Montméry à Ambazac (site privé)
- Le Pont du Dognon et le château de Walmath à St Laurent les Eglises (site privé)

UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE AVANTAGEUSE

Les principaux lieux de pratique des Sports Nature sont situés dans les chaînes montagneuses (Pyrénées, Alpes, Jura, Vosges et Massif Central) ainsi que sur les côtes ouest et sud-est. Pour les habitants du quart Nord Ouest de la France (27 millions de personnes, Ile de France comprise), le Limousin représente une des destinations les plus accessibles.

Le potentiel de sport de pleine nature des territoire de l'Ouest du Massif Central a été identifié dans le cadre des projets de création des premières SSN. 7 sites fonctionnent aujourd'hui en Corrèze.

Autour de Limoges, ce sont aujourd'hui pas moins de 3 projets qui sont en train d'émerger. Le Pays "Monts et Barrages" ainsi que le Pays de "St Yrieix Sud Haute Vienne" ont en effet entrepris des études préalables à la création d'une SSN. Cette dynamique importante est signe de l'engouement actuel pour les sports de pleine nature.

La proximité du principal bassin de population régional (agglomération de Limoges 200 000 habitants) est un avantage important. L'agglomération génère déjà des flux importants de pratiquants vers le Pays. Un travail de communication et de promotion de la Station Sports Nature auprès des habitants de Limoges sera nécessaire afin de développer cette clientèle.

Les sites de pratique des sports de pleine nature sont pour la plupart relativement isolés géographiquement. L'accès à ces différents lieux doit être pensé pour faciliter l'accès au public.

Un réseau de transports en commun centré sur Limoges

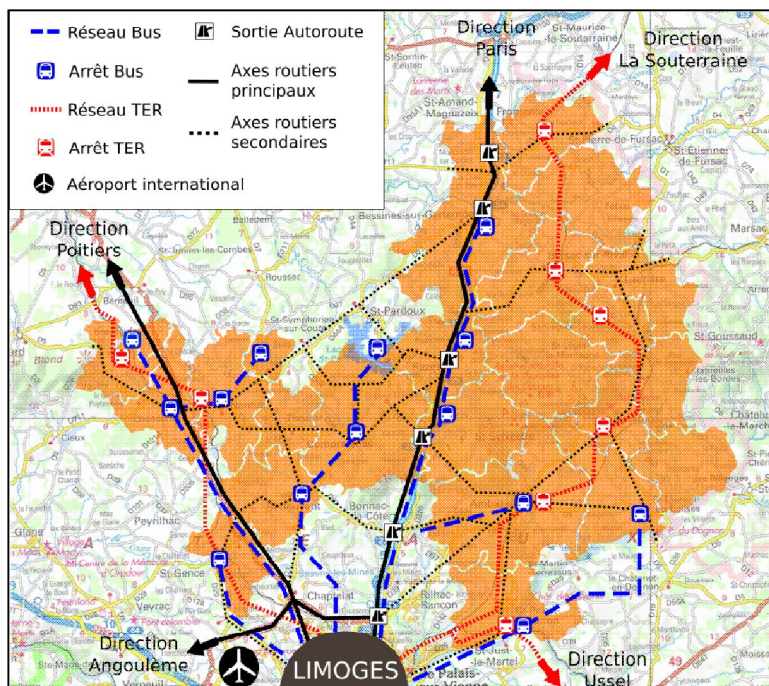


Figure 5 : Principaux réseaux et axes de transport

3 lignes de train...

3 lignes de train desservent le territoire :

- Limoges - Poitiers qui dessert les gares de Nantiat et Vaulry.
- Limoges - Ussel qui dessert la gare de St Priest Taurion.
- Limoges - La Souterraine qui dessert les gares d'Ambazac, La Jonchère St Maurice, St Sulpice Laurière, Bersac sur Rivalier et Fromental.

La fréquence des trajets est faible et les prix (hors réduction) sont relativement élevés par rapport à d'autres modes de transport.

...et une desserte de bus organisés pour les trajets domicile-travail...

De nombreuses lignes de bus, au départ de Limoges, desservent les villes d'Ambazac, Bessines, Breuilaufa, Le Buis, Chamboret, Compreignac, Nantiat, Nieul, Razès, St Jouvant, St Laurent, St Priest et St Sylvestre. Le lac de St Pardoux est bien desservi par les bus du Département.

De manière générale, le réseau de transport en commun qui dessert le Pays est centré sur Limoges, principal bassin d'emploi de la Haute Vienne. La fréquence et les horaires des transports sont calqués sur les horaires de bureaux. Les transports transversaux à l'intérieur du territoire sont peu présents.

...rendent les transports en commun inadaptés aux sites de pleine nature.

Si 18 communes ont accès aux transports en commun, 6 ne disposent d'aucun arrêt sur leur territoire. De plus, les horaires et la localisation des arrêts rendent les dessertes par transport en commun peu pratiques pour accéder aux sites de sports nature. Ceux-ci sont en effet souvent éloignés des centres bourgs.

Seuls les départs de randonnée pédestre et VTT se font généralement à partir des villages et sont donc, pour certains, accessibles en transport en commun.

Des axes routiers structurants

Le territoire est desservi par 2 axes routiers principaux :

- L'Autoroute A20 (Toulouse - Paris)
- La Nationale 147 (Poitiers - Limoges)

Ces axes de communication placent le Pays à seulement 3 heures 40 de Paris et de Nantes, 3 heures de Toulouse, 2h40 de Bordeaux.

Le réseau secondaire dense présente des caractéristiques de moyenne montagne du fait du relief vallonné et les temps de trajet peuvent être élevés. Ce réseau, peu fréquenté, est propice à la pratique du cyclotourisme.

Un réseau de covoiturage en développement

Le Pays compte à l'heure actuelle 2 aires de covoiturage en service sur les communes de Bessines sur Gartempe et St Sylvestre (le long de l'A20). 2 autres aires sont en projet à St Jouvent et à Razès. Comme pour les transports en commun, les aires de covoiturage sont prévues pour des trajets domicile-travail.

L'organisation du réseau de transport en commun et la dispersion des sites de Sports de pleine nature, font que l'utilisation de la voiture reste, à quelques exceptions près le moyen de transport privilégié pour accéder aux sites du territoire.



Des offices de tourisme en développement

2 offices de tourisme (OT) opèrent sur le territoire : l'OT MAVAT situé à Ambazac et l'OT PO situé à Bessines sur Gartempe. Une convention de partenariat a été engagée entre les 2 OT afin de structurer leur intervention à l'échelle du territoire.

En 2014, les Offices de PO et MAVAT recevaient respectivement 5600 et 5500 visites pour des demandes de renseignements. Ce chiffre a légèrement baissé en 2015.

Des moyens de communication en cours de modernisation

En partenariat avec le Pays, les OT harmonisent et modernisent leurs moyens de communication de façon à se positionner en interlocuteur unique et à améliorer leur efficacité.

Il y a désormais un seul site internet pour les 2 structures. Le nouveau site, mis en ligne courant 2014, a enregistré plus de 27 000 visites durant l'année 2015.

Les Offices de tourisme et le Pays ont travaillé en partenariat avec PALOMA à la création d'un logo et d'une marque déposée : "Monts du Limousin". Cette appellation, bien référencée par les moteurs de recherche donnera plus de visibilité et d'homogénéité au territoire en tant que destination touristique.



Figure 6 : Nouveau logo touristique PALOMA

L'ensemble des prestataires des secteurs des sports nature et de la culture sont incités à utiliser et à promouvoir ce visuel. Plaquettes, dépliants et autres dispositifs de communication vont être réédités pour intégrer le nouveau logo.

Dans ce cadre, la Station Sports Nature s'intègre parfaitement et dispose de fait d'un nom tout trouvé.

Maison du lac de St Pardoux



La Maison du lac de St Pardoux (cf. p15), située à Santrop, travaille également en réseau avec les 2 Offices de tourisme du territoire. Elle est ouverte durant la saison estivale et propose des informations et la réservation d'activités. Elle est gérée par le Département. 10 000 personnes viennent chaque année se renseigner à la Maison du Lac.

Des hébergements sont présents en petite quantité répartis sur l'ensemble du territoire. Les principaux pôles d'hébergement sont les communes d'Ambazac et de Bessines sur Gartempe.

Dans l'ensemble ces hébergements sont de qualité moyenne.

Grâce à Haute Vienne Tourisme et au Conseil Départemental 87, il a été possible d'accéder à des données chiffrées concernant l'hébergement sur le territoire :

- Offre (Haute Vienne Tourisme)
- Consommation de nuitées (CD87).

Il est cependant important de prendre ces données avec prudence pour plusieurs raisons :

- Les locations d'hébergement passant par les plateforme de type AIRBNB ne sont pas encore recensées sur le territoire et n'apparaissent donc pas.
- Une partie de l'offre d'hébergements marchands utilisée par les personnes visitant le territoire est hors du territoire (située sur Limoges Nord notamment). Un rapprochement avec ces structures sera à prévoir pour diffuser les offres d'activités de la station.
- La consommation de nuitées donne 274 000 nuitées non marchandes pour les 93 000 nuitées marchandes sur l'année 2014.
- De plus l'estimation de la consommation de nuitées du Conseil Départemental est faite par statistiques. Il y a une incertitude sur ces chiffres du fait de la petite taille de l'échantillon utilisé (offre d'hébergement du Pays).

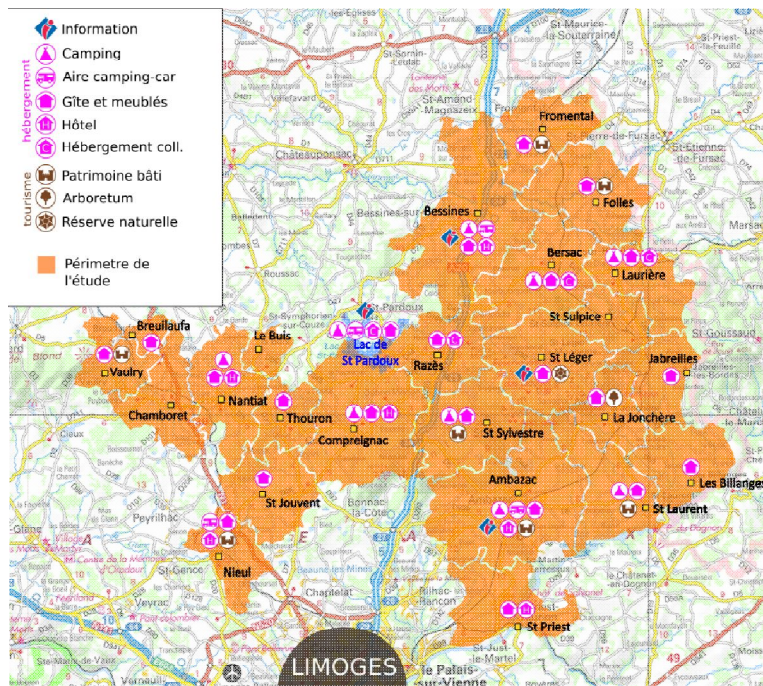


Figure 7 : Localisation de l'offre d'hébergement de PALOMA

Hôtellerie de plein air

L'offre sur le Pays est ancienne et se situe souvent à proximité de plans d'eau où la baignade n'est parfois plus possible, à cause du développement, en période estivale, de cyanobactéries. Cette offre est très vieillissante et qualitativement insuffisante.

L'hôtellerie de plein air représente plus de la moitié de la capacité d'hébergement du territoire soit 1600 places. Ces dernières sont proposées par 8 établissements ouverts de Juin à Septembre.

L'offre globale annuelle est aux alentours de 310 000 nuitées. Seules 16 780 sont consommées soit 5%.

Parmi les campings, plusieurs catégories sont à distinguer :

- Campings municipaux : 2 campings (Laurière et Nantiat) pour 600 couchages en haute saison.
- Campings privés étoilés : 2 campings (Ambazac et St Laurent les Eglises) pour 500 couchages en haute saison.
- A noter que le camping de Santrop (Razès) est fermé du fait des travaux de construction de la piscine (cf. p38).
- Campings privés non classés : 360 couchages en haute saison à Bessines et St Sylvestre.
- Camping à la ferme : 1 site sur le territoire (la ferme des Highlands), actuellement en cours de déménagement donc fermé. Il rouvrira sur la commune de Bessines sur Gartempe.

- Camping jeune : 1 site réservé aux groupes de jeunes accompagnés (type colonie de vacances) pour 140 emplacements sur le site de Chabannes (Compreignac).

Il existe également 4 aires de camping-car proposant des emplacements sur les communes de Ambazac, Bessines sur Gartempe, Nieul et St Priest Taurion.

Chambre d'hôtes et Meublés

Il existe 20 chambres d'hôtes et 90 meublés référencés sur le territoire. Ils proposent 713 couchages. L'offre globale est aux alentours des 210 000 nuitées annuelles. Seules 54 781 sont consommées soit 26%. Il faut noter que c'est dans le domaine des chambres d'hôtes que l'économie parallèle est la plus développée. Des sites internet comme AIRBNB proposent la mise en location en direct de particulier à particulier.

Hôtels

Il existe 11 hôtels sur le territoire qui proposent 248 couchages. La moitié de ces hôtels sont situés à Bessines sur Gartempe, commune labélisée "Village Etape".

L'offre globale est aux alentours des 86 000 nuitées annuelles. Seules 15 000 sont consommées soit 18%.

Les hôtels sont pour la plupart vieillissants. Seule Bessines-sur-Gartempe possède une capacité de lits hôteliers importante (152 des 214 lits totaux du Pays) et une vraie diversité dans les prestations proposées. Sans le cadre de son label village étape, la ville doit proposer une restauration et des hébergements en nombre et de qualité suffisante. On peut noter que l'agglomération de Limoges, qui est à 20min du territoire, propose des hébergements hôteliers nombreux et variés.

Hébergements collectifs

3 sites d'hébergement collectif proposent 122 couchages sur le territoire dont 60 à la base de Chabannes.

L'offre globale est aux alentours des 76 000 nuitées annuelles. Seules 6 000 sont consommées soit 8%.

Bilan de l'hébergement

Les chiffres ci dessous sont calculés en comparant le nombre de lits disponibles et la consommation estimée par le CD87.

	OFFRE ANNUELLE	CONSO ANNUELLE	TAUX REPLISSAGE
Hébergements de plein air	311 483	16 780	5%
Meublés et locations	169 360	47 235	28%
Chambres d'hôtes	40 096	7 546	19%
Hébergements collectifs	76 300	6 312	8%
Hôtellerie et assimilés	86 602	15 373	18%
Total général	683 841	93 246	14%

Si l'on rapproche l'offre globale et la consommation, il est possible de calculer un taux de remplissage moyen de 13%. Ce chiffre faible masque cependant d'importantes variations au cours de l'année. Par exemple, le weekend de la course des Gendarmes et Voleurs l'ensemble de l'hébergement du territoire est saturé. A l'opposé, le reste de l'année est relativement calme.

La création de la future Station Sports Nature constitue une opportunité pour l'ensemble des structures d'hébergement d'augmenter leur taux d'occupation.

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Offre diversifiée Village étape à Bessines	Qualité moyenne des prestations Pas d'hébergement adapté à l'itinérance		

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Une Topographie adaptée à la pratique des Sports Nature (dénivelés importants, nature variée des sols)			
Un cadre paysager authentique (nature, patrimoine bâti)			Soumis au risque climatique
Des sites emblématiques en cours de réhabilitation			
Un réseau routier adapté	Mais des transports en commun peu pratiques		
Une organisation touristique dynamique et en évolution			
Une offre d'hébergement variée	Mais peu qualitative Et peu utilisée		

Questionnement 1 :

En quoi le développement de la mobilité douce et des transports à la demande peut-il apporter une réponse aux problématiques de transport à l'intérieur du territoire, notamment pour l'accès aux sites de pratiques des sports de nature ?

Questionnement 2 :

Le parc d'hébergement du territoire est-il satisfaisant en terme de qualité ?

Est-il compatible avec la création de la future Station Sports Nature ?



2. L'offre de Sports Nature du territoire : acteurs, sites et activités

Les activités terrestres rassemblent les pratiques qui se déroulent sur terre (y compris escalade, parcours acrobatiques en hauteur et autres). Elles constituent le cœur des activités de nature du territoire.

Toutes pratiques sportives confondues, la randonnée pédestre est l'activité la plus pratiquée sur le Pays. Depuis quelques années, les activités de course nature se développent fortement, stimulées par la Course Les Gendarmes et Voleurs de Temps. Le VTT est en pleine expansion sur le territoire avec plusieurs sites emblématiques et une course réputée.

Chemins et sentiers : Un potentiel important limité par le foncier

Un potentiel riche...

Potentiellement, sur le territoire, le nombre d'itinéraires est quasiment illimité dans la mesure où le très important réseau de chemins (publics et privés) permet la création permanente de nouveaux itinéraires.

Malgré le relief vallonné, les dénivelés restent raisonnables. Les itinéraires sont de ce fait accessibles à tous types de publics (familles et promeneurs comme VTTistes chevronnés).

...mais limité par le foncier

Les droits d'accès constituent une problématique importante. La forte proportion de foncier privé (supérieure à 95%) freine le développement de boucles et itinéraires balisés.

Il est en effet indispensable de conventionner avec le propriétaire d'un terrain privé pour son utilisation sportive. La convention définit clairement les droits et obligations de chacun (propriétaire et collectivité) en matière d'usage, d'entretien et de responsabilité, en cas d'accident ou de sinistre survenu du fait de l'ouverture du terrain au public.

Il peut être difficile de mobiliser les propriétaires privés sur ces sujets d'autant plus s'ils ne sont pas habitants du territoire ou s'ils ne pratiquent pas eux mêmes des activités de pleine nature.

Plusieurs projets (ouverture de sentiers classés au PDIPR, Bike Park Single Tracks entre autres) rencontrent des difficultés de ce fait.

Un manque d'uniformité dans le balisage...

De nombreux acteurs interviennent pour créer des circuits balisés sur le territoire (collectivités, associations locales, fédérations sportives etc.). Malgré la grande richesse des itinéraires créés, l'ensemble manque de cohérence.

Si les itinéraires officiels (GR et GRP notamment) sont balisés selon la norme nationale, les circuits proposés par les petites associations ont un balisage plus hétérogène.

...et un entretien insuffisant des chemins...

L'entretien des chemins n'a rien de systématique. Le nombre d'itinéraires rend cette tâche difficile et coûteuse. Une partie importante des tâches de dégagement des chemins est effectuée par les associations et les clubs locaux.

Equipe intercommunale d'entretien

La communauté de communes AGD a mis en place une équipe de 2 employés qui assure, entre autres missions, l'entretien et le débroussaillage des chemins balisés sur son territoire (110km de linéaire).

Centre d'animation Ambazac Fraternité

Le centre d'animation porte depuis 2010 le chantier d'insertion PALOMA (ex AFIL). Missionné par les communautés de communes, il intervient pour réaliser l'entretien et le balisage des chemins ainsi que des opérations de restauration du petit patrimoine.

Sur la communauté de communes PO, il consacre 9 jours par commune à l'entretien des itinéraires de randonnée. Pour MAVAT 15 jours sont consacrés à l'entretien des circuits Randozen (11 de débroussaillage, 4 de balisage).

Dans le cadre de la fusion des intercommunalités, il serait intéressant d'harmoniser et centraliser l'entretien des chemins sur l'ensemble du territoire.

...sont des défis à relever par la SSN...

La SSN aura pour tâche de créer de la cohérence et de la lisibilité dans une offre de sentiers balisés variée et hétérogène. Elle sera ainsi en mesure de proposer une offre d'itinéraires de qualité.

...avec l'appui des nouvelles technologies ?

L'application mobile SURICATE (<http://sentinelles.sportsdenature.fr/>) créée par le Pôle Ressource National Sports de Nature permet un signalement aisé des problèmes rencontrés lors d'activités de pleine nature (erreur de balisage, panneau défectueux, problème de pollution, besoin de sécurisation, conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants). Le signalement est ensuite traité par les fédérations sportives de nature, les Départements et les services de l'État en lien avec le Pôle ressources national des sports de nature du ministère chargé des sports. Ce dispositif gratuit pour l'utilisateur propose une solution intéressante aux problématiques d'entretien et de signalisations des chemins balisés.

Bilan Chemin et Sentiers

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Réseau balisé dense Grande diversité des paysages et itinéraires	Problème de droits d'accès qui freine les projets Manque de cohérence et d'entretien des itinéraires	Déploiement d'une application informatique pour améliorer l'entretien et la sécurité des chemins	

Questionnement 3 :

Comment renforcer l'implication des acteurs dans une réflexion concertée sur la création et l'entretien des circuits et de leur balisage ?

Comment rendre plus lisible l'offre d'itinéraires ?

Quelles solutions informatiques permettraient de simplifier l'entretien et la sécurité des chemins ?

Comment déployer au mieux sur le territoire le réseau d'alerte « Suricate » dédié aux sites de sports de nature ?

La randonnée pédestre, une pratique grand public

Les sentiers balisés en France peuvent être classés en trois grandes catégories :

- Les GR : les chemins de Grande Randonnée sont balisés avec des traits horizontaux blancs et rouges. Ce sont des chemins souvent linéaires – allant d'un point A à un point B.
- Les GRP : les sentiers de Grande Randonnée de Pays sont balisés avec des traits horizontaux jaunes et rouges. Ce sont des boucles.
- Les PR : les chemins de Petite Randonnée (ou Promenade et Randonnée) sont balisés le plus souvent d'un trait jaune. Un code couleur est utilisé suivant la durée des marches. Ces itinéraires ont une durée maximale d'une journée.

En Haute-Vienne, le balisage des GR et GRP est géré par le Comité Départemental 87 de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Il est réalisé par les associations adhérentes du territoire.



Une offre importante d'itinéraires balisés pour la randonnée pédestre

PALOMA, avec son relief vallonné et ses nombreux chemins, se prête bien à la pratique de la randonnée pédestre. La présence de nombreux éléments de petit patrimoine, la diversité des milieux forestiers et des points de vue contribuent à l'intérêt paysager du territoire.

Un important réseau de chemins balisés a été créé sur les secteurs de moyenne montagne les plus intéressants. Les dénivelées raisonnables des tracés les destinent à la pratique du grand public.

L'offre d'hébergements adaptée à la randonnée itinérante est faible sur le territoire.

GR et GRP

Les itinéraires de grande randonnée représentent 260km sur le territoire :

- GR4 : 15km sur les communes de St Priest, Ambazac et St Laurent. Ce chemin traverse la France d'Est en Ouest (de Grasse à Royan).
- GR654 : 13km sur les communes des Billanges et de St Laurent. Ce chemin traverse la France du Nord au Sud (de Rocroi à Monreal). Il est également appelé la via Lemovicensis qui est une des branches du pèlerinage de St Jacques de Compostelle.
- Le circuit intercommunautaire Randozen : 93km autour des Monts d'Ambazac. Les derniers exemplaires du topoguide sont distribués par l'office de tourisme . La réédition n'est pas prévue pour le moment pour une question budgétaire.
- Le GRP des Monts de Blond (113 km) et GRP des Monts d'Ambazac (140km). La création de ces 2 chemins sera finalisée fin 2016. Ces itinéraires sont accompagnés d'une liaison pédestre via le Lac de St Pardoux. Le Comité Régional de la Fédération de Randonnée Pédestre prévoit la commercialisation d'un topoguide numérique. Ces circuits seront inscrits au PDIPR.



Circuit inscrits au PDIPR

Sous l'initiative du Conseil général de Haute-Vienne, le PDIPR vise à établir un réseau d'itinéraires de qualité, favorisant la découverte du patrimoine naturel et culturel du département. L'objectif du Conseil général est de classer au moins un chemin par commune au PDIPR. Les sentiers de randonnées, pour être classés à ce plan, doivent répondre à un certain nombre de critères :

- 20% de goudron au plus, hors traversée des bourgs,
- Le sentier doit représenter un intérêt patrimonial,
- Aucun obstacle sur le tracé,
- La commune doit s'engager à entretenir le sentier.

Le sentier doit être en quasi-totalité sur de la propriété publique. Une très petite partie en propriété privée peut être tolérée, s'il y a signature d'une convention avec le ou les propriétaire(s) des zones traversées. Une limite de 5 conventions de passages a été fixée, même si des adaptations sont possibles.

Le classement d'un sentier au PDIPR donne droit à des avantages :

- Une fiche descriptive du sentier avec carte du tracé est rédigée par le Conseil Départemental (cf. Annexe 1)
- Cette fiche est en téléchargement libre sur le site internet <http://www.randonnee-hautevienne.com/> Le nombre de téléchargement de chacun des itinéraires n'a pas été communiqué par le Conseil Départemental du Tourisme.

La fiche est imprimée et distribuée gratuitement dans les offices de tourisme du Pays ainsi qu'au comité départemental du tourisme à Limoges.

Le territoire compte aujourd'hui 11 circuits inscrits au PDIPR incluant le tour du lac de St Pardoux. Ils représentent environ 160 Km de circuits balisés grand public, pour lesquels le Département édite des topoguides dépliant. 12 nouveaux itinéraires sont actuellement à l'étude. Les topoguides sont téléchargeables sur le site du département et celui de l'Office de Tourisme. Le balisage de ces itinéraires est à la charge des Communes et Communautés de Communes. Le Département assure la signalisation.

Circuits Nature et Patrimoine

L'association Nature et Patrimoine crée des itinéraires balisés sur les communes du canton de Laurière ainsi que sur la commune de St Goussaud (Creuse).

28 circuits représentant 350 km de Circuits sont balisés. La petite taille de l'association entraîne une qualité de balisage inégale sur ces tracés. Nature et Patrimoine édite un topoguide qui est vendu dans les OT et chez les prestataires partenaires. Ce guide vient d'être réactualisé (carte en couleur et mise à jour des circuits). Il est disponible dans les Offices de Tourisme.

Voir la liste détaillée des itinéraires de randonnée en Annexe p 65-66

Des animations et des acteurs locaux



Randonnez vous en Haute Vienne

Randonnez-vous en Haute Vienne est un événement grand public organisé par le Conseil Départemental, au départ du site Santrop (cf. p38). Il se déroule le premier week-end de septembre et réunit 3200 marcheurs (données 2015). Quatre circuits de 32km, 18km, 11km et 7km sont balisés pour l'occasion. Les nombreuses animations culturelles (concerts, spectacles, danses) et sportives contribuent au succès de cette journée. Le public touché est essentiellement un public local.

Pascal Bruneau : Accompagnateur en montagne

Pascal Bruneau est un des rares acteurs professionnels local du secteur des sports de nature. Accompagnateur de moyenne montagne, il propose des randonnées à la demi journée, à la journée ainsi que des séjours en itinérance dans le Massif Central et ailleurs.

Pascal Bruneau est également membre actif de l'association "Les Godasses Ambazacoises" (cf. p25) porteuse du projet de base trail au Muret. Il est en mesure de proposer des encadrements dans le domaine de la course nature.

Nature et Patrimoine - Laurière

L'association Nature et Patrimoine est basée sur la commune de Laurière. Son objectif est de "connaître et faire connaître le patrimoine naturel et bâti, le valoriser en l'entretenant, le rénovant, afin de témoigner du passé et du labeur des anciens". Au delà de l'important travail de rénovation du patrimoine, l'association s'investit dans la création d'itinéraires balisés et leur entretien. L'association n'a pas de salarié.

Associations locales

Il existe de nombreuses associations de taille modeste organisant des randonnées sur le territoire : Bessines en Marche, Compreignac rencontres nature, Mille Pates (Nantiat), Rando St Jouvent, etc. Ces associations participent à l'entretien et au balisage mais ne semblent pas en mesure de réaliser des animations sur le territoire.

Bilan Randonnée pédestre

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Tissu associatif dense Présence d'un acteur professionnel sur le territoire 2 GRP et 2 GR sur le territoire ainsi qu'une boucle intercommunale Accès transport en commun	Peu d'hébergements de groupe pour la randonnée itinérante	Développement de nouvelles pratiques (marche nordique, ...)	

Questionnement 4 :

Comment renforcer la demande pour des produits "randonnée en itinérances courte" (randonnée en étoile ou boucles de 2 à 3 jours) ?

Quel est le rôle de la Station Sports Nature dans le montage, la commercialisation, l'animation, la prestation d'encadrement, de ces produits ?

Comment les acteurs du territoire peuvent-ils s'impliquer dans cette démarche ?

Le trail, des événements à forte renommée et des projets sur le territoire

Dynamisé par une course de niveau national, le trail se développe rapidement dans les monts d'Ambazac. Cette activité est une des forces du territoire et présente un potentiel important. La création de circuits permanents en est l'illustration.

Une base permanente de trail en projet



La demande actuelle de parcours permanents pour l'entraînement au trail est forte sur le territoire ; en témoignent les projets récents de création d'itinéraire balisés de trail.

Bessines-Sur Gartempe : Le circuit des Emeraudes

La commune de Bessines sur Gartempe s'est doté d'un parcours de trail permanent d'une longueur de 32km baptisé "Le Circuit des Emeraudes". La signalétique n'obéit pas au cahier des charges de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

Ambazac : le projet des Godasses Ambazacoises

L'association de course nature "Les Godasses Ambazacoises" est basée à Ambazac et compte 62 membres. Sous l'impulsion de la FFA, elle développe actuellement une base trail labellisée qui comprendra 3 circuits balisés (4.2km, 11km et 30km). Ces itinéraires seront au départ du site du Muret (Ambazac) et s'étendront sur les Monts d'Ambazac. L'ouverture de ce site est envisagée pour Juin 2017.

Le projet comprend la création et le balisage des itinéraires ainsi que l'animation du site. La signalétique obéira au cahier des charges de la FFA.

L'association prévoit également, à l'horizon 2018, l'extension de la base avec la création de nouveaux itinéraires au départ de Bersac sur Rivalier, Compreignac, Jonas (Ambazac), Les Billanges et Jabreilles les Bordes.

La proximité des 2 projets de trail permanent permet d'envisager la création d'une liaison entre eux.

Un événement d'ampleur nationale qui développe le trail sur le territoire



La course des Gendarmes et Voleurs de Temps

La course des Gendarmes et Voleurs de Temps est organisée depuis l'an 2000 au Muret (Ambazac). Elle réunit 4800 personnes durant le weekend de la Pentecôte. L'association qui prépare l'événement est basée à Limoges et emploie 2 personnes à plein temps.

Les épreuves organisées sont des trails de 58km (dénivelée positive 2200m), 32km (dénivelée positive 1099m), 10km (dénivelée positive 210m), une course féminine de 5km (dénivelée positive 100m) ainsi qu'une épreuve pour les enfants. Des randonnées et un circuit de marche nordique sont également proposés.

Cet événement d'envergure nationale est le plus important se déroulant sur le territoire, aussi bien en nombre de participants qu'en notoriété. Sur les 4800 coureurs, un quart seulement sont originaires du département et près d'une centaine viennent de l'étranger.

La course des GVT fait partie des 23 courses label national (sur un total de 5000 événements annuels) et offre des points pour la qualification à l'Ultra Trail du Mont Blanc.

Une étude effectuée en 2008 par le cabinet Trace TPI (sur commande du Ministère Jeunesse et Sports) a permis d'évaluer les retombées directes de la course à plus de 1 M€ sur le département de la Haute Vienne (hébergement, restauration etc.). Depuis cette date, les horaires des courses ont été changées. Le 32km débute maintenant à 8h30 (au lieu du milieu de journée). Cette réorganisation oblige de nombreux participants à séjourner sur place. Elle a donc entraîné une augmentation importante des retombées de l'événement. Cet événement est un formidable coup de projecteur sur le territoire.

A noter que l'association est également à l'origine de la course à obstacles "La Déjantée" qui se déroule autour du lac de Vassivière.

Monts et Merveilles

Le trail des Monts et Merveilles, organisé par l'association Club Running Athlétisme Compreignac, se déroule le dernier weekend de janvier au départ de Compreignac. 2 épreuves sont proposées : 24km et 9km. Cette course réunit plus de 300 participants issus pour la plupart de la Région Limousin.

Puys et Grands Monts

Le trail des Puys et grands Monts, organisé par l'association Bersac Altitude 610, se déroule le 3^{ème} weekend d'avril au départ du village vacances de Bersac sur Rivalier. 3 épreuves sont proposées : 32km, 20km et 8km. Cette course réunit plus de 300 participants issus pour la plupart de la Région Limousin.

Sentiers de la diligence

Le trail des sentiers de la diligence, organisée par l'association Bessines Athlé, se déroule le 2^{ème} weekend d'octobre au départ de Bessines sur Gartempe. 3 épreuves sont proposées : 2 trails de 36.5km et 12km et une marche nordique de 12km. Cette course réunit plus de 300 participants issus pour la plupart de la Région Limousin.

La plupart des courses du territoire sont organisées par de petites associations qui peuvent avoir des difficultés à pérenniser les épreuves dans la durée.

Un potentiel concurrencé

[...] le nombre d'épreuves a été multiplié de façon exponentielle ces dernières années. En 2003, environ 150 compétitions de trail étaient organisées en France. En 2013, on dénombrait plus de 1 500 épreuves de trail [...] (source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Trail_\(course_à_pied\)#En_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Trail_(course_à_pied)#En_France)).

La concurrence est donc extrêmement forte entre les différents organisateurs d'événements. Le territoire, pour maintenir sa place dans ce secteur très concurrentiel doit continuellement se renouveler et innover.

Bilan Trail - Course nature

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
1 évènementiel de niveau et de renommée nationale, 3 autres évènementiels locaux Développement de circuits de trail qui pourront être des outils pour la SSN Diversité des parcours La course des GVT a su créer une « Culture du trail » bien ancrée sur le territoire	Obligation de conventionner avec des propriétaires privés pour certains passages Capacité de petites associations à organiser des événements sur la durée	Proximité de l'agglomération de Limoges qui amène des pratiquants (trail libre ou compétition)	Concurrence forte sur les course de trail

Questionnement 5 :

Comment assurer la mise en réseau de l'offre d'itinéraires trail entre Ambazac et Bessines ?

Des sites de pratiques VTT riches mais isolés



Espace VTT Vaulry

Sur la commune de Vaulry, le lieu dit Les Mas abrite l'Espace VTT de Vaulry. Ce site labellisé Fédération Française de Cyclisme (FFC) est au cœur d'un réseau de 350 km de sentiers balisés parcourant l'ensemble du massif des Monts de Blond. La base permet la location de VTT (24 vélos disponibles) ainsi que la pratique du tir à l'arc. Plusieurs parcours de course d'orientation permanents sont également aménagés autour du site.

L'Espace VTT est géré par une association et fonctionne comme une petite Station Sports Nature. Il est animé par Sébastien Reine (moniteur diplômé en VTT, tir à l'arc et arts martiaux), salarié à plein temps de l'association.

L'animation réalisée par l'Espace VTT dépasse le cadre de la commune. L'animateur dispose d'un camion lui permettant de transporter le matériel et de réaliser une animation sur site. Bien que la demande ne soit pas élevée en ce moment, il est également en mesure de proposer des séjours itinérants tout compris.

L'Espace VTT offre un très bon exemple d'animation dont il faudra s'inspirer. Son offre multi-activités, multi-publics et multi-sites a su trouver une place dans le territoire qui ne demande qu'à être confortée et développée.

Base VTT MAVAT



La labellisation FFC de la base VTT des Monts d'Ambazac a permis de développer l'offre de loisir VTT sur la Communauté de communes MAVAT. Cette base, portée par la collectivité, comprend 400 km de chemins balisés en 19 circuits. Ils sont répartis sur les 7 communes de la Communauté de communes. Un point de départ par commune a été mis en place. Chacun est matérialisé par un abri en bois, un plan panoramique des circuits et un point d'eau. Ces points de départ ont été renforcés sur 2 communes, Ambazac et Jabreilles-les-Bordes pour constituer des lieux d'accueil et d'animation.

Le topoguide de ces circuits est actuellement épuisé. Aucune réédition n'est prévue pour des questions budgétaires.

L'association Ambazac Sprinter Club (cf. p28) est le club affilié et support de la base VTT.

L'ouverture prochaine des GRP Monts d'Ambazac, GRP Monts de Blond et de la liaison entre eux via le lac de St Pardoux permanent permet d'envisager la création aisée d'une liaison entre les deux bases VTT.

Voir la liste détaillée des sites de VTT en Annexe p67

Une manifestation VTT réputée



Ambazac Sprinter Club et la Granit Montana

L'Ambazac Sprinter Club est l'association VTT d'Ambazac. Elle anime une école de VTT pour les enfants, propose des randonnées et entraînements (loisir et compétition) pour les adolescents et les adultes.

Il y a actuellement 145 licenciés dans l'association (65 enfants et 80 adultes).

L'association est également à l'origine de l'organisation de la course de VTT "Granit'Montana". Cet événement se déroule le 2ème weekend de juin au départ de l'étang de Jonas (Ambazac) et réunit plus de 500 participants. C'est une course renommée pour sa difficulté et la technicité de son parcours.

Pour l'édition 2016 le programme prévoit 3 courses :

- Samedi : le Granit'Montana Rallye – 38 km avec 4 spéciales chronométrées à profil descendant.
- Dimanche : le Granit'Montana Originale (54 km – environ 2000 m de dénivelée positive) et le Granit'Montana Ultime (72 km – environ 3000 m de dénivelée positive).

Cette course a une très forte notoriété en France dans le monde du VTT. Elle est cependant limitée dans sa taille par l'association qui la gère. L'ensemble des membres de l'Ambazac Sprinter Club est en effet bénévole et la plupart d'entre eux a une activité professionnelle.

Bilan VTT randonnée

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Base VTT Vaulry avec encadrement à l'année Base VTT FFC MAVAT (signalétique, étapes, plans, référencement FFC) 1 évènementiel de niveau national	Pas d'encadrement permanent au niveau de la base d'Ambazac Pas d'offre de location vélo suffisante Manque de moyens humains permanents sur les évènements Fragilité de la course Granit Montana	Développement actuel du VTT Création d'une liaison entre les 2 bases VTT via le lac de St Pardoux	

Questionnement 6 :

Comment assurer la mise en réseau des deux bases VTT du territoire ?

Questionnement 7 :

La Station Sport Nature a-t-elle intérêt à proposer des matériels à la location en complément de l'offre existante (parc de vélos adapté au territoire : vélo de route, VTT, VTT de descente, VAE ; autre matériel : canoës, matériel de tir à l'arc, matériel d'escalade etc.) ?

Faut-il inclure le prêt de certains matériels dans la prestation d'encadrement ?

Questionnement 8 :

Dans quelle mesure la Station Sport Nature pourrait elle apporter son appui aux manifestations du territoire pour assurer leur pérennité et leur développement ?

Comment les manifestations du territoire pourraient contribuer au développement de la Station Sport Nature ?

Quel lien utile et constructif initier entre les manifestations et la Station Sport Nature ?



L'association Single Tracks gère le site « Mountain Park » localisé à La Jonchère-Saint-Maurice. Ce site est composé de différents parcours aménagés dans les forêts domaniale, communale et privée de La Jonchère-Saint-Maurice et des communes voisines (St Léger la Montagne et St Laurent les Eglises). Les parcours sont variés et permettent un accès pour tout type de niveau aussi bien en loisir qu'en compétition.

Les événements organisés par Single Tracks (ainsi que par d'autres associations de VTT) tout au long de l'année, attirent de nombreux pratiquants originaires de différentes régions françaises. Le site, situé à basse altitude, permet une pratique toute l'année. Il constitue un équipement rare en France et un atout pour le territoire. En effet, il faut des conditions particulières de relief, de topographie, ainsi que des aménagements adéquats pour créer un site intéressant pour le pratiquant.

Le projet en cours de faire du Bike Park une activité marchande ouverte au public rencontre plusieurs difficultés :

- Foncier : Conventionnement incomplets sur le site de pratique pour lequel la commune de La Jonchère St Maurice est fortement engagée.
- Site d'accueil : Discussion en cours entre la commune, le porteur de projet et les propriétaires de la ferme des Vignes pour le louer et en faire le site du Bike Park.
- Encadrement : Il n'y a pas d'encadrant qualifié dans le projet. Le porteur de projet devra faire appel à un prestataire ou un partenaire s'il développe de l'encadrement.
- Moyens financiers du porteur de projet insuffisants pour investir et lancer l'activité.
- Rémanents d'exploitation forestière difficiles à évacuer pour le porteur de projet

Le Pays et la Communauté de commune sont aujourd'hui impliqués dans l'émergence de ce projet.

Bilan VTT Descente

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Relief idéal pour le développement d'un Bike Park Ouverture toute l'année	Foncier non maîtrisé		

Un potentiel de cyclotourisme peu développé

Un réseau routier propice à la pratique

Le réseau routier du Pays est bien adapté à la tenue d'épreuves ou à la simple randonnée cycliste. La circulation est faible, et le relief vallonné offre de beaux points de vue. La qualité des routes est globalement bonne.

Il n'existe aucune piste cyclable sur le territoire.

Deux manifestations sur le territoire



La Randonnée Puys et Grands Monts

La Randonnée Puys et Grands Monts est une manifestation de cyclotourisme (sans classement, allure libre) organisée au départ d'Ambazac, par l'association Réveil Cyclotouriste de Limoges ; association affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). 3 circuits sont proposés : 138 km, 102 ou 62 km. La 33ème édition est partie le dimanche 22 mai 2016 du site du Muret.

L'évènement a lieu tous les 2 ans.

L'Ambazacoise

Organisée par l'association Elan Cycliste Ambazac, cette course cyclosportive (épreuve de masse avec classement) propose 2 distances : 79km et 120km. Cette manifestation est affiliée à l'UFOLEP.

L'itinéraire au départ d'Ambazac, réalise une large boucle autour du lac de St Pardoux.

L'édition 2016 de la course a été annulée pour raisons de sécurité (lié au manque de bénévoles).

La Limousine

La limousine est une course cyclosportive qui a lieu tous les ans, au mois de Juin, au départ de Limoges. Elle réunit chaque année 1500 participants environ. 4 circuits sont proposés : La Panazolaise (71 km), La Haut Viennoise (136 km), La Limousine (160 km) et La Limousine Challenge (182 km). Elle traversera sur le Pays, uniquement la commune de St Priest Taurion.

La 27ème édition de cette épreuve s'est déroulée le 4 Juin 2016.

L'Ecureuil

Manifestation cyclosportive (avec classement) est organisée par l'UFOLEP les 3 et 4 septembre au départ de La Souterraine. Le circuit fait 147 km. Elle traversera sur le Pays, uniquement la commune de Laurière.

Bilan Cyclotourisme et cyclisme

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
2 évènements sur le territoire Réseau routier adapté	Fragilité de la course l'Ambazacoise		

Des itinéraires nombreux mais non spécifiques

A partir des centres équestres, les cavaliers ont accès au réseau de sentiers de randonnée du territoire (cf. p23). La majorité de ces tracés est ouverte à la randonnée à cheval.

Voir la liste détaillée des centres équestres en Annexes p 65-66

Un riche potentiel de prestataires

Il existe 11 centres équestres répartis sur l'ensemble du territoire qui structurent la discipline. Ils proposent différentes pratiques selon les sites : dressage et équitation traditionnelle, équitation western ou randonnée. Cette activité est en développement sur le secteur avec notamment un projet d'agrandissement d'un centre équestre à Thouron. Les données de fréquentation des différents intervenants n'ont pas été récupérées.

D'autre part des structures concurrentes existent à proximité du territoire (Périphérie de Limoges et Nord Ouest du Lac de St Pardoux).

L'offre est abondante sur le territoire. La SSN doit pouvoir s'appuyer sur les prestataires privés existants pour proposer des activités équestres.



Le domaine de Muret

Le domaine de Muret est un site municipal d'Ambazac situé à 10 minutes de l'accès à l'autoroute. Il comprend de nombreux équipements au milieu d'un parc de 25ha :

- centre équestre de 30 boxes avec 2 manèges (couverts) et 2 carrières (en plein air).
- points de départ de l'Espace VTT FFC d'Ambazac et de nombreux départs de circuits randonnée
- 26 gîtes d'hébergement dotés au total de 190 couchages (en cours de rénovation)
- 2 bâtiments désaffectés de 900 et 400 m²
- gymnase, terrains de tennis et de squash couverts, collège, maison de retraite

Le site est également le site de départ de la course des Gendarmes et Voleurs de Temps ainsi que de la randonnée cyclotouriste des Puys et Grands Monts.

D'autre part appel d'offres a été lancé par la mairie en 2016 pour la mise en Délégation de Service Public du centre équestre. Le Cahier des Charges de la DSP tient compte des événementiels (Gendarmes et Voleurs de Temps notamment) qui sont organisés sur place.

Le cadre paysager, la facilité d'accès, les équipements et événements ainsi que la présence de bâtiments intéressants font du site de Muret un site central sur le Pays.

Bilan Randonnée équestre, Equitation

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Nombreux prestataires équestres Potentiel de développement du site du Muret	Manque de structuration entre les sites		



Deux sites naturels idéaux pour les novices

L'activité escalade peut se pratiquer sur 2 sites naturels sur le territoire. L'entretien des falaises est réalisé uniquement par des bénévoles des clubs d'escalade des territoires voisins. Tout comme pour les sentiers, il doit être pensé sur la durée.

L'activité n'est pas encadrée hormis lors des sorties organisées par les associations existantes. Elle n'est donc pas accessible au grand public. Les 2 falaises du Pays ont cependant les caractéristiques de falaises école.

Viaduc de Rocherolles

Le site du viaduc de Rocherolles, sur la commune de Folles est géré par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (F.F.M.E.). Situé en bordure de Gartempe, il offre 26 voies équipées de longueur (hauteur) maximum 20m. Le niveau va de très facile (4) à difficile (6c).

La Gance

Le site dit de la Gance a été aménagé entre les communes de St Laurent les Eglises et de Les Billanges à la confluence de la Gance et du Taurion. Il est géré par la FFME. La falaise équipée offre 29 voies de longueur (hauteur) maximum 21m. Le niveau va de très facile (4c) à difficile (6b). La falaise comporte également un secteur initiation doté de voies moins longues dans les niveaux de difficulté 3 et 4.

Des sites annexes variés

Un équipement peu utilisé à Chabannes

Le site de Chabannes (cf. p38) s'est doté d'une petite structure d'escalade artificielle. Il comporte un mur extérieur de 4m de hauteur ainsi qu'une salle de bloc. Ces équipements ne sont que peu utilisés. Ils ont en effet été pensés pour un public de débutants mais aucun encadrement n'est proposé.

Ils présentent peu d'intérêt pour un pratiquant confirmé en comparaison avec les falaises naturelles de Rocherolles, de la Gance, le mur des bords de Vienne ou la salle de bloc Climb'Up de Limoges.

Des salles artificielles situées en périphérie du territoire

Il existe plusieurs salles équipées à proximité du territoire qui sont gérées par des clubs (association) ou des entreprises privées :

- Salle de St Leonard de Noblat : Animée par le club "Les Grimpeurs de Noblat"
- Salle d'Oradour sur Glane : Animée par le club "Agora"
- Salle de Limoges : Animée par le club "Limoges Etudiants Club" (LEC)
- Salle d'Aixe sur Vienne : Animée par le "Club Alpin Français" (CAF)
- Salle Climb'Up : Salle privée équipée de bloc et de voies encordées proposant des entrées à l'unité, en carnet ou sous forme d'abonnements.

Il existe également un mur équipé en plein air et en accès libre sur les bords de Vienne à Limoges.

Absence d'événementiel lié à l'escalade

Le territoire est dépourvu de structure d'animation autour de la pratique de l'escalade. Il n'existe donc pas d'événementiel actuellement.

Bilan Escalade

Le potentiel du Pays pour le développement de l'activité d'escalade est limité par plusieurs facteurs : nombre restreint et faible hauteur des sites naturels, absence de salle et de club local, manque de réputation du territoire (du fait de sa configuration).

Le développement d'activités d'initiation à l'escalade pour le grand public ou les enfants est cependant envisageable. La disponibilité de matériel de sécurité vérifié et de personnel qualifié sont les 2 conditions nécessaires à cette activité. L'entretien des sites de pratique est également primordial.

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
2 sites naturels équipés présents sur le territoire Des clubs dynamiques proches du territoire	Pratique non accessible au grand public Absence de site en intérieur sur le territoire Absence de club sur le territoire		

Questionnement 9 : Développement d'un produit "initiation à l'escalade"

Comment renforcer la pratique de l'escalade sur le territoire ?

L'accès grand public aux sites d'escalade est-il à développer par le biais d'un produit "initiation à l'escalade" ?

Les sites d'escalades du territoire sont-ils suffisamment sécurisés pour cela ?

Un parcours acrobatique en fonctionnement



Lac de St Pardoux

Un parcours acrobatique en hauteur est aménagé à Santrop (lac de St-Pardoux cf. p37). Géré par le Département, il est doté d'équipements de sécurité modernes.

Il comporte 6 parcours de niveaux de difficulté différents. Référencé dans les guides, il fonctionne uniquement en période estivale (Avril à Octobre). Il emploie 2 personnes à l'année et 5 personnes additionnelles durant la saison d'activité. 10 000 personnes utilisent ce parc chaque année. Il génère un Chiffre d'affaires annuel de 100 000€.

Projet de parc à l'Espace VTT de Vaulry

La commune de Vaulry projette de créer un parc acrobatique en hauteur sur la base VTT (cf. p27). Ce projet est actuellement suspendu.

Bilan parcours acrobatique en hauteur

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Présence d'un parcours acrobatique à Razès			



Le Pays présente un paysage vallonné et boisé qui se prête au développement de circuits dédiés à la course d'orientation. Si l'activité est peu développée, le potentiel est important comme en atteste le projet d'organisation de compétition en cours.

Une offre de parcours faible...

Sur le territoire, 4 sites ont été cartographiés avec la précision nécessaire pour la pratique de la Course d'orientation : l'Espace VTT de Vaulry, les Chabannes et Fréaudour (Lac de St Pardoux), le Muret (Ambazac). Se procurer les cartes, indispensables à cette activité, est pour le moment difficile voire impossible (sauf à Vaulry).

Espace VTT Vaulry

Quatre parcours permanents de course d'orientation (4 à 9 balises) ont été créés à Vaulry (cf. p27) depuis 2014. Il sont accessibles aussi bien à pieds qu'à VTT. L'animateur du site donne des conseils et des bases de cartographie pour permettre aux débutants de s'essayer à ce sport.

St Pardoux

5 parcours, de niveau débutant à confirmé, sont accessibles sur le site de Chabannes ainsi que 3 parcours sur le site de Fréaudour. Les cartes et feuilles de pointage sont téléchargeables sur le site du Département. Le site de Santrop est également cartographié mais les cartes ne sont pas accessibles en ligne. (cf. p38)

... mais un projet de développement

Le club de course d'orientation de la Haute-Vienne « Orientation 87 » souhaite développer la course d'orientation sur le territoire.

Le secteur du Bois des Echelles (commune de Bersac sur Rivalier) offre un potentiel très intéressant, aussi bien technique que foncier (groupement forestier). L'association désire poser sa candidature pour organiser, en 2019, une compétition de niveau national sur ce site. Ce type de manifestation sportive attire de 500 à 1000 compétiteurs sur 2 épreuves au cours d'un week-end.

Le projet prévoit, à terme, l'installation d'un parcours permanent de course d'orientation, sous réserve d'une convention avec les propriétaires du groupement forestier.

L'association imagine également étendre la cartographie réalisée autour du Muret (Ambazac).

Le projet, suivi par le Pays, est en cours de montage. Il présente cependant des difficultés de financement du fait du manque de trésorerie de l'association.

Bilan Course d'Orientation

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Un territoire propice à la course d'orientation	Peu de parcours d'orientation malgré le potentiel du territoire Pas de centralisation des cartographies		

Un potentiel de tir à l'arc bridé par le manque d'animation



Le tir à l'arc est une activité intéressante en complément d'autres activités. Elle est simple à mettre en œuvre sur site (peu de matériel) et accessible au grand public.

Lac de St Pardoux

Un pas de tir à l'arc a été aménagé à Chabannes (cf. p38) (Lac de Saint-Pardoux). L'UFOLEP organise et encadre cette activité. Le potentiel n'est pas pleinement utilisé du fait d'une animation insuffisante.

Espace VTT Vaulry

L'Espace VTT de Vaulry (cf. p27) propose une animation tir à l'arc. L'activité est encadrée et le matériel est mobile pour réaliser des animations directement sur site.

Bilan tir à l'arc

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Un prestataire proposant du tir à l'arc à Vaulry	Un manque d'animation		

Une offre de geocaching abondante

Le geocaching est une pratique qui se développe sur le territoire et partout en France. Il s'agit d'une chasse au trésor qui utilise la technique GPS pour rechercher une ou plusieurs caches. Les parcours sont créés par des particuliers et sont de ce fait peu homogènes. L'activité est peu exigeante et accessible à tout type de publics.

Il existe à ce jour plus d'une centaine de caches référencées sur le site geocaching.com. La fréquentation est difficile à connaître vu que la pratique est libre et gratuite.

Avec l'opération Terra Aventura, le Comité Régional du Tourisme du Limousin fait la promotion de cette pratique, relayé en cela par les offices de tourisme qui se chargent de l'accueil des geocacheurs. Les informations liées aux caches et l'application Terra Aventura sont téléchargeables sur le site web terra-aventura.fr.

Bilan Geocaching

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Nombreux sites de Geocaching		Implication du Comité Régional du Tourisme dans le développement de l'activité	

Les activités nautiques et aquatiques utilisent deux types de milieux : les rivières pour les sports d'eaux vives et les étendues d'eau

Le territoire est doté de nombreux plans d'eau mais dispose de peu de zones de baignades. Du fait de la présence de cyanobactéries, la plupart des lacs et étangs sont en effet interdits. Seuls les sites de Santrop, Chabannes et Fréaudour autour du lac de St Pardoux ainsi que le lac de Sagnat à Bessines sur Gartempe sont praticables. Aucun site du Pays n'est labellisé pavillon bleu en 2016.

Questionnement 10 :

En quoi la Station Sport Nature sera-t-elle concernée par la qualité des eaux de baignades ?

La qualité des eaux de baignades doit elle être considérée comme satisfaisante ?

La SSN peut-elle améliorer la situation ? Comment ?

Les SPANCS, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et Affluents et la Fédération de la pêche seront parmi les interlocuteurs à intégrer à cette réflexion.

Voir la liste des sites de baignade en Annexes p68.

Un site structurant et central : le lac de St Pardoux

Le lac de St Pardoux est le principal site d'activités nautiques et aquatiques du territoire. Cette étendue d'eau artificielle de 330 ha est située à cheval entre les communes de Razès, Compreignac et St Pardoux (hors territoire).

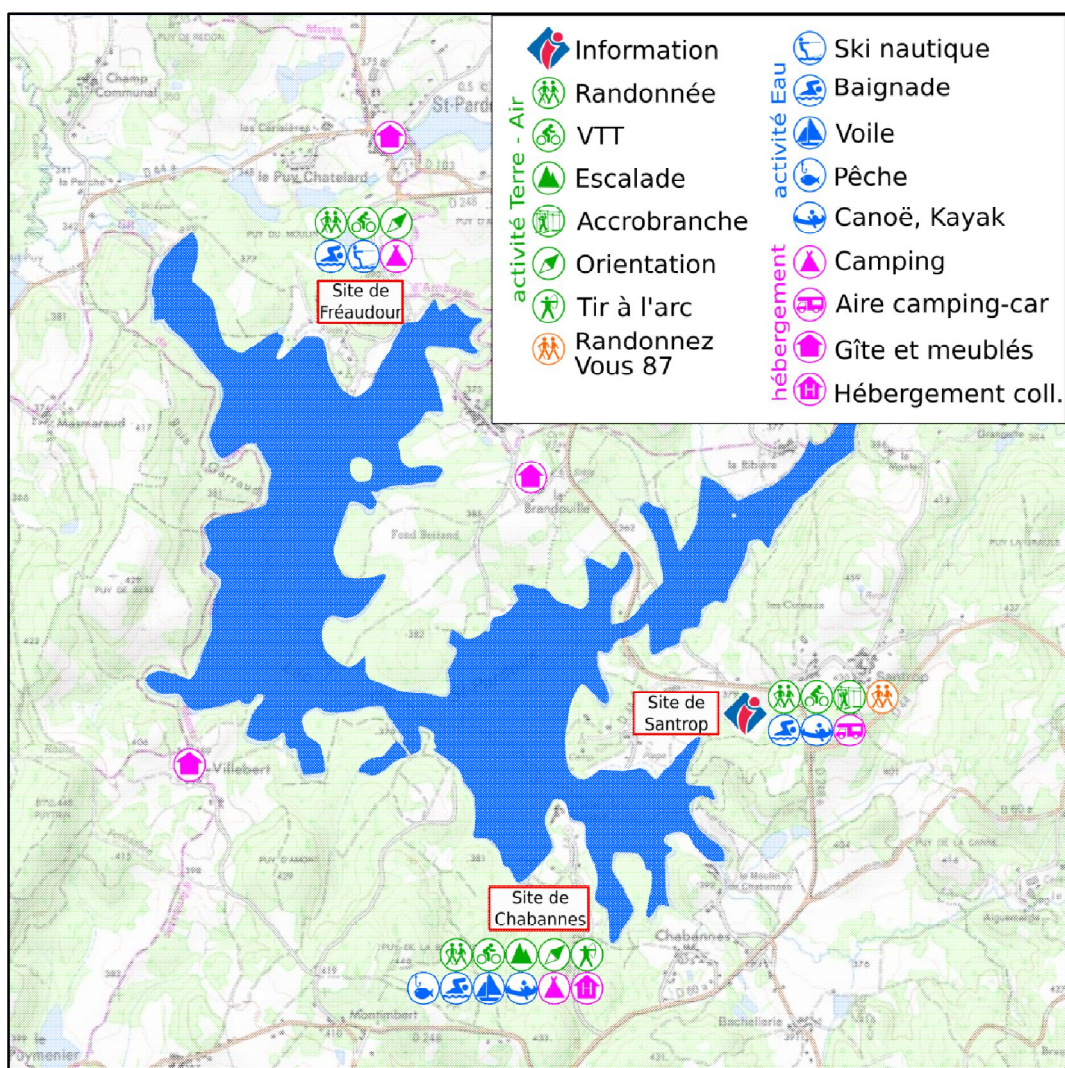


Figure 8 : Infrastructures du lac de St Pardoux

L'ensemble du site est propriété du Département qui a fortement investi pour y créer les infrastructures touristiques. Un EPIC basé à la maison du lac de Santrop assure la gestion du lac.

La fréquentation estimée du lac est de 300.000 visiteurs par an (2015). La clientèle, française à 80 % (essentiellement locale) et étrangère à 20 % (Anglaise, Belge et Néerlandaise), se concentre durant les mois d'été.

Le lac de St Pardoux est desservi par le Sentier PDIPR "Tour du lac de St Pardoux" praticable aussi bien à pieds, à vélo qu'à cheval (cf. p23).

3 sites d'accès au lac

Le lac est accessible via 3 sites : Santrop (Razès), Chabannes (Compreignac) et Fréaudour (St Pardoux).

Santrop



La maison du lac (cf. p15), située à Santrop, est le centre de gestion et d'accueil du public du lac.

A proximité directe se trouvent le parc acrobatique en hauteur (cf. p35), la future piscine (voir ci dessous), une zone de baignade surveillée avec terrains de loisirs variés ainsi qu'une zone de mise à l'eau et de location de canoës.

Bien que le lac dispose d'une population intéressante de carnassiers (brochet, carpe etc.), la pêche est peu pratiquée. En partenariat avec la Fédération départementale, l'aménagement d'une zone de pratique est envisagé à Santrop.

La création d'une liaison par bac entre Santrop et Chabannes est également en projet.

Fréaudour



A Fréaudour sont aménagés une zone de baignade surveillée, une base de ski nautique, un site de course d'orientation (cf. p34). Un projet de téléski nautique est en cours d'étude.

Chabannes



On trouve à Chabannes un bike park, un parcours permanent de course d'orientation (cf. p34), une zone de baignade surveillée avec terrains de loisirs variés et la base de voile (cf. p39).

Le site accueille également le pas de tir à l'arc et le mur d'escalade (cf. p32) Faute d'animation, ces 2 infrastructures ne sont que peu utilisés.

Une base VTT est en cours de labellisation auprès de la FFC.

Un ambitieux projet de piscine

L'aménagement de la piscine de St Pardoux est un projet ambitieux porté par le Département de la Haute Vienne. Elle se situe à l'intérieur du camping de Santrop (Razès) et est en cours de construction. A noter que les travaux de construction de la piscine ont entraîné la fermeture provisoire de ce camping.

D'une capacité de 1500 personnes, elle devrait être inaugurée, au plus tôt, à l'été 2017. Elle comportera une piscine couverte comprenant un bassin de natation de 25m et une aire ludique. A l'extérieur sont prévus un bassin de loisirs, une lagune pour les enfants, une aire de jeux avec toboggans et autres.

Bilan Lac de St Pardoux

Bien que disposant d'infrastructures importantes, le lac de St Pardoux souffre d'un manque d'activités sportives encadrées et de services facilement accessibles (location de matériel, restaurants, commerces etc.). De fait, le directeur est très intéressé par le projet de Station Sports Nature qui est pour le lac une réelle opportunité de développement.

A noter que le lac de St Pardoux sera vidangé durant l'année 2017 pour une inspection de routine.

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Diversité des activités Accès facile (proche A20, parking, ligne de bus régulière en été) et proximité de Limoges Bonne qualité des infrastructures de pratique	Présence de cyanobactéries en période estivale Manque d'encadrement des activités Difficultés d'accès au matériel de location Complexité de gestion de la base de Chabannes		Réduction de la durée de la saison touristique

La base de voile de Chabannes



Le seul site de pratique de voile du Pays est situé à Chabannes (Compreignac). Au cœur du site Départemental du lac, il est propriété de la Fédération des Oeuvres Laïques (FOL). L'UFOLEP est le gestionnaire officiel de ce site.

Les activités sont proposés selon les périodes et les publics par : UFOLEP, USEP (le principal organisateur d'activités) et le PALL (Club local de voile).

Au delà des activités voile, l'USEP propose les activités suivantes sur le site : Tir à l'arc, Sarbacane, Course d'orientation, Swin Golf, Baseball, VTT, Canoë, Paddle. Le matériel est disponible à la location sur place.

Au cours de l'année 2015, 2000 personnes sont venues pratiquer une activité à Chabannes. Les activités sont proposées à l'unité ou dans le cadre de séjours tout compris par les animateurs du site.

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Complexité de gestion de la base de Chabannes		



Le territoire comporte peu de rivières aux caractéristiques intéressantes pour le canoë-kayak. L'absence de prestataire capable d'encadrer ces activités est également un frein au développement de cette activité. Il est toutefois possible de pratiquer sur un des nombreux lacs du territoire.

Canoë en eaux vives

Les deux seules rivières navigables sont la Gartempe et le Taurion.

La Gartempe

La pratique du canoë-kayak sur cette rivière doit s'accommoder d'un faible débit pendant la période estivale qui peut limiter la pratique touristique. Toutefois, la Gartempe est fréquentée à la fin de l'hiver et au printemps, lors des périodes de hautes eaux, par un public sportif averti.

Sur le territoire, 2 portions de la Gartempe sont navigables (du viaduc de Rocherolles au pont des Bonhommes). Ce parcours totalise 14 km de navigation de classes II et III (niveau débutant à intermédiaire). La descente peut être poursuivie sur 10 km supplémentaires jusqu'à Châteauponsac.

La commune de Bessines sur Gartempe recherche actuellement un prestataire capable d'encadrer l'activité et d'organiser des descentes de Folles à Châteauponsac.

Le Taurion

Sur le territoire, le Taurion est navigable sur 2 tronçons : Pont de la Tourade – Pont du Dognon (12 km) et Saint Martin Terressus – Saint-Priest Taurion (12km). C'est un parcours qui se déroule essentiellement sur lacs de barrages et ne présente pas de difficultés techniques hormis quelques portages et passages de digues. Il est coté en classe I et II (niveau facile à débutant).

En amont, sur la partie Creusoise, des tronçons très techniques sont navigables en période de hautes eaux.

Bilan canoë kayak en eaux vives

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Besoins important d'encadrement Pas de club local		Climatique : période d'été de plus en plus marquée

Canoë en plans d'eau



Bien que le nombre de plans d'eaux soit important sur le territoire, le potentiel n'est pas exploité. Il n'existe que 2 sites de locations de canoës. Le potentiel de développement de cette activité est limité par la disponibilité du matériel.

Lac de St Pardoux

Durant les 2 mois d'été, il est possible de louer des canoës à Santrop et à Chabannes pour naviguer sur le lac de Saint-Pardoux. L'ensemble du lac est navigable (hors zones réservées pour le ski nautique).

L'USEP encadre l'activité canoë pour les scolaires.

Le Taurion

Le camping "Au pont du Dognon" propose la location de canoë et de kayaks avec un tarif à l'heure. La retenue d'eau du Taurion, permet à cet endroit de naviguer sur 10km de plan d'eau

Bilan Canoë Kayak en plans d'eau

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Potentiel sur le territoire	Pas d'organisation pour un accès au grand public		

- Les cours d'eaux à caractère patrimoniaux qui se situent essentiellement à l'est des Monts d'Ambazac. La qualité de l'eau y est bonne. Ils abritent une population de poissons sauvages avec une présence notable de truites.
- La deuxième catégories est l'ensemble des cours d'eaux dont l'état est plus dégradé. Ces derniers sont en cours de restauration. Leur population de poissons est soutenue par des empoissonnements.

● Sièges d'AAPPMA
 ● Rivières et lacs de 2ème catégorie
 ● Plan d'eau à réglementation particulière
 ● Rivières et lacs de 1ère catégorie, asticot autorisé comme esche mais interdit à l'amorçage
 ● Rivières et plans d'eau de 1ère catégorie, asticot interdit
 ● Poste handipêche
 ● Parcours carpe de nuit
 ▲ Altitude
 ● Mise à l'eau

87
 FÉDÉRATION
 HAUTE-VIENNE
 PÊCHE

Pays de l'Aurence, de L'Occitane et des Monts d'Ambazac - 13 rue Gay Lussac - 87240 AMBAZAC

Une fédération départementale dynamique

La Fédération de la Haute Vienne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques est une association regroupant les 58 AAPPMA du département. Elle a pour rôle le développement et la promotion du loisir pêche ainsi que la protection des milieux aquatiques et la mise en valeur du domaine piscicole.

La Fédération emploie deux animateurs qui proposent une activité d'initiation à la pêche et interviennent notamment dans les écoles.

Aménagement du site de Jonas

Un projet de valorisation des plans d'eau du petit et du grand Jonas est en cours. Suite à la découverte d'une faiblesse sur la digue du grand Jonas, cet étang a été vidangé ce a entraîné le report du projet.

Celui-ci prévoit des aménagements liés à la mise en conformité des étangs, l'aménagement d'une "Maison de la pêche" ainsi que d'un bassin pédagogique. Il s'accompagnera de la création d'une école de pêche avec des animations prévues chaque mercredi et durant les vacances scolaires. Le projet devrait voir le jour début 2017.

Développement de l'activité à St Pardoux

Profitant de la vidange du lac de St Pardoux, la Fédération prévoit de présenter au Conseil Départemental un plan de développement (carnassiers) comportant la création de postes sur berges, l'aménagement de mise à l'eau pour bateaux etc.

Des guides de pêche locaux en structuration

11 guides de pêches diplômés opèrent en Haute Vienne. Ils dispensent des formations techniques et organisent des stages et des sorties de pêche pour leurs clients.

Monsieur Stéphane Robin est le seul présent sur le territoire (commune d'Ambazac). Il travaille aussi bien avec des adultes que des enfants, de tous niveaux, dans tout type de milieu (étang et rivière). Il est installé en auto entrepreneur à mi temps.

Il serait intéressé pour développer une activité fixe sur la commune d'Ambazac, gestion d'un étang au Muret par exemple.

Stéphane Robin est membre fondateur de l'association "Union des Guides de pêche Haute Vienne" venant d'être créée à Ambazac.

Voir la liste des sites de pêche en Annexes p68.

Bilan Pêche

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Qualité de l'eau en amélioration sur certains cours d'eau Diversité des types de pratique pêche			Période d'étiage de plus en plus marquée risquant de menacer les populations de poisson

Questionnement 11 :

L'offre de loisir pêche est elle suffisante sur le territoire ? est elle adaptée aux différents publics potentiels (du scolaire au touriste particulier) ?

Comment la Station SN peut intégrer cette offre dans ses activités et produits ?

La fédération de Pêche semble intéressée par le projet de Station Sports Nature. Le président de l'association propose la création d'un plan de développement du loisir pêche sur le Pays.

Un site de formation à la plongée à St Sornin Leulac

La carrière de St Sornin Leulac au lieu dit de Montulat (hors territoire) offre un support pour la pratique de la plongée. Cette ancienne carrière aujourd'hui noyée est l'un des rares sites de l'ouest de la France (hors Océan) permettant la pratique en milieu naturel. La grande profondeur (plus de 50m) permet un entraînement des plongeurs de tous niveaux.

Cette carrière, malgré ses avantages certains présente plusieurs défauts : absence de faune et faible visibilité due à une eau chargée en particules. Il sera difficile de créer une attraction touristique autour de cette carrière.

Le site est géré par le CODEP87 et mis à disposition de divers clubs de plongée. Il dispose d'un local qui permet le stockage de matériel et abrite les vestiaires. Le club projette de rénover ce bâtiment.

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Seul site de plongée du grand ouest Accessible quelle que soit la météo Grande profondeur permettant la formation pour tous niveaux	Faible visibilité sous l'eau Peu de faune et de flore Peu d'intérêt touristique		

La seule activité aérienne présente sur le territoire est le parapente. Cette activité est limitée par la configuration naturelle des Monts d'Ambazac.

Un faible potentiel de parapente



L'association « Les Thermiques Verts du Limousin » gère les deux sites de pratique de vol libre du territoire : Le site de la Pierre Branlante (La Jonchère St Maurice) et celui du Bois des Echelles (St Sulpice Laurière).

Des sites de vol peu nombreux et élitistes

Conditions de vol rares...

Le site de La Jonchère St Maurice est assez délicat d'utilisation. Orienté au Sud/Sud-est, il requiert des conditions de vents précises et peu courantes pour être utilisable.

Le décollage, en pente douce, nécessite une grande surface dégagée pour pouvoir être utilisable. Vu le coût d'entretien de la végétation et le faible nombre de participants, le récent projet de défrichement a été abandonné. Cette décision, si elle est maintenue, va entraîner la fermeture du site.

Le site de St Sulpice Laurière est également difficile à pratiquer. Le décollage est petit. Il est difficile d'y déployer une voile. De plus l'orientation est telle que seul une direction de vent bien précise permet son utilisation.

...et atterrissages périlleux

Pour chacun de ces deux sites l'aire d'atterrissage est éloignée du décollage. Il est nécessaire d'utiliser une voile qui plane très bien pour atteindre le point d'atterrissage sans encombre.

Ces deux sites, en l'état, sont réservés aux parapentistes confirmés. Ils ne conviennent pas pour des baptêmes.

Le territoire possède donc un potentiel très limité qui de plus va se réduire prochainement.

Un acteur professionnel proche du territoire

Pierre Chaussade est un moniteur diplômé d'Etat de parapente, basé à Montboucher, en Creuse. Il propose des stages et formations en parapente pour tous niveaux. Il réalise principalement des baptêmes (450 baptêmes en 2015). Ses sites de pratique sont les Monts de Guéret et le secteur des Monédières (Corrèze). Il travaille depuis plusieurs années en partenariat avec les SSN Corrésiennes.

Il sera un acteur intéressant du projet SSN malgré le potentiel très limité du territoire.

Bilan activités aériennes

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Présence d'un acteur professionnel proche du territoire	Sites du territoire inaccessibles pour les baptêmes Problème d'entretien des sites		

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
De multiples itinéraires balisés	Un balisage manquant de cohérence et de qualité Des conflits d'usage pour l'utilisation des chemins		
Une réputation du territoire	Locale uniquement		
De nombreuses associations	Isolées et peu professionnalisées		
Des activités variées (terrestres et aquatiques)	Un accès difficile à l'encadrement et au matériel		
De nouveaux sites de pratique en projet			
Des événementiels d'envergure nationale	Nécessitant un soutien		Soumis à une concurrence extérieure.
Un site aquatique central : le lac de St Pardoux	Des problèmes de qualité de l'eau Une gestion multi-acteurs à améliorer		



3. Résultats d'enquêtes

PALOMA a réalisé une enquête, en 2014, auprès des prestataires des communautés de communes PO et MAVAT pour mieux connaître leur organisation et leur vision de leur activité. La partie ci dessous présente les résultats obtenus.

Des structures prestataires associatives et de petite taille

20 structures (*Voir la liste complète en Annexes*) prestataires ont répondu au questionnaire dont sont issus les résultats suivant.

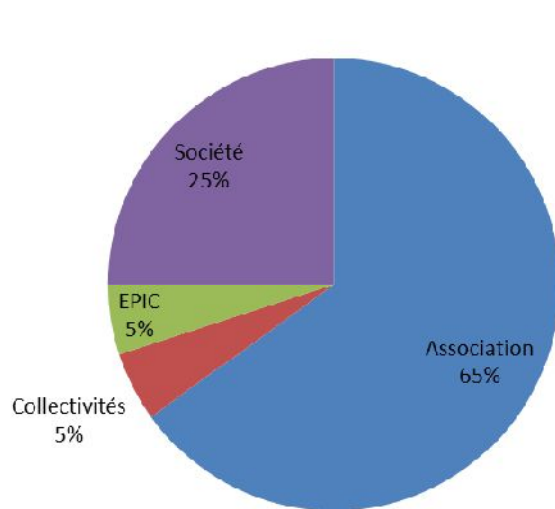


Figure 10 : Nature juridique des structures prestataires interrogées

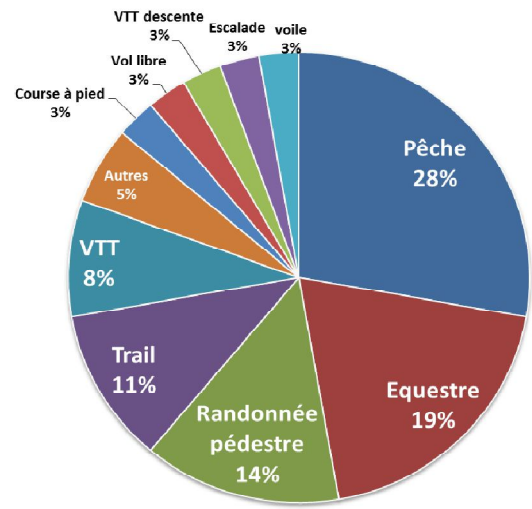


Figure 11 : Répartition des prestataires par activités sportives

Les cinq pratiques prépondérantes en nombre de prestataires sur le territoire sont la pêche, l'équitation, la randonnée pédestre, le trail et le VTT. Elles ne reflètent pas forcément le nombre de pratiquants par activité sportive, voir la deuxième enquête (p56) pour des précisions sur le sujet.

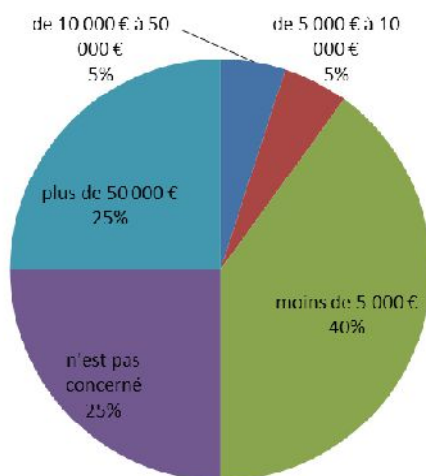


Figure 12 : Répartition des prestataires par CA

Le chiffre d'affaires dégagé par les associations est en général faible ou nul.

68% d'entre elles n'ont pas d'employé et fonctionnent donc sur du bénévolat uniquement.

Type de clientèle

Selon les acteurs interrogés, en moyenne,

- 66% des pratiquants sont des résidents (locaux) et 33% des touristes ;
- 81% sont des familles et 19% des scolaires ;
- 22% sont en groupes, 78% pratiquent individuellement l'activité.

Origine géographique

Toujours selon les acteurs ayant répondu au questionnaire, une majorité des pratiquants viennent du territoire ou de la région.

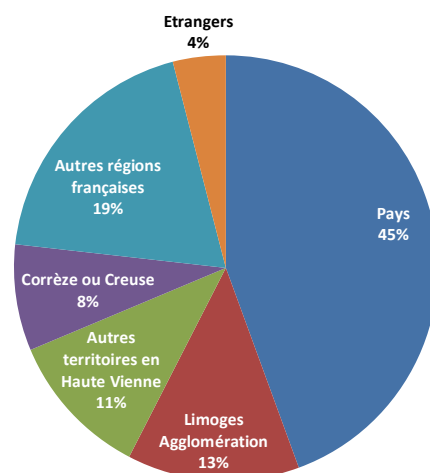


Figure 13 : Origine des pratiquants

Les licenciés

Les ¾ des structures ont des adhérents ou des licenciés (la moyenne est de 60 par structure).

Structure	Nombre de licenciés ou d'adhérents 2014
AAPPMA Bessines sur Gartempe	191
Ambazac sprinter club	112
Centre de Muret	90
AAPPMA Le Rivalier	75
EARL Des Forges	72
EARL Le Moulin du Goutay	70
Les Godasses Ambazacoises	47
Singletracks	45
Earl Metz Haras d'Arcalie	42
Thermique Verts du Limousin	40
Bessines sur Gartempe athlétisme	33
Les Gendarmes et les Voleurs de Temps	30
C.R.N.	23
US Bessines Cyclo	10

La pratique des licenciés/adhérents

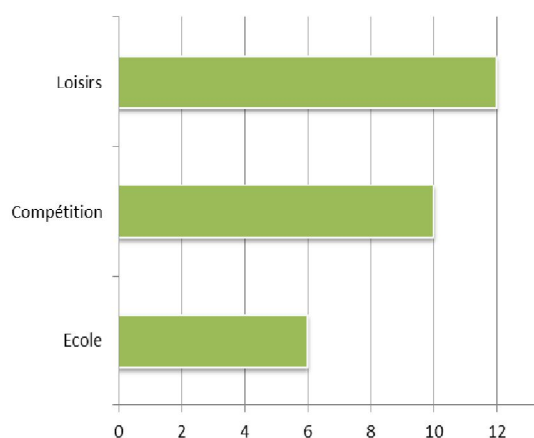


Figure 14 : Les types de pratiques des licenciés ou adhérents dans les structures

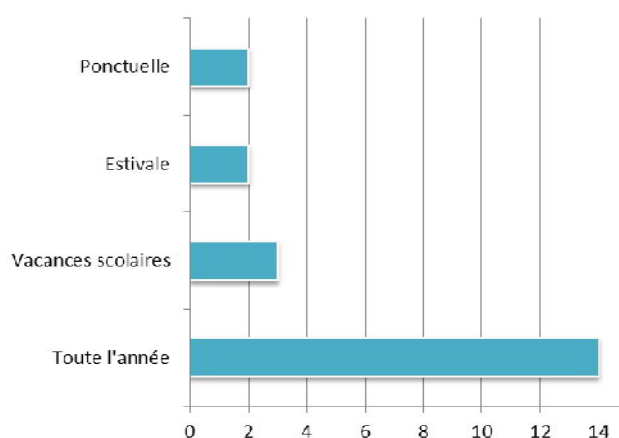


Figure 15 : Fréquence de pratique des licenciés ou adhérents

Les licenciés ont une pratique loisirs ou compétition.

La plupart des structures sont ouvertes à l'année, hors vacances scolaires. Elles proposent des activités adaptées pour leurs adhérents et non pour les touristes.

Une activité non professionnalisée

Services proposés et facturation

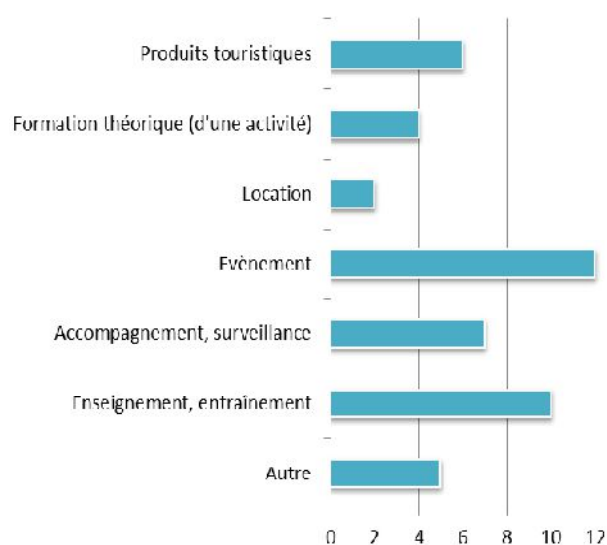


Figure 16 : Répartition des services proposés

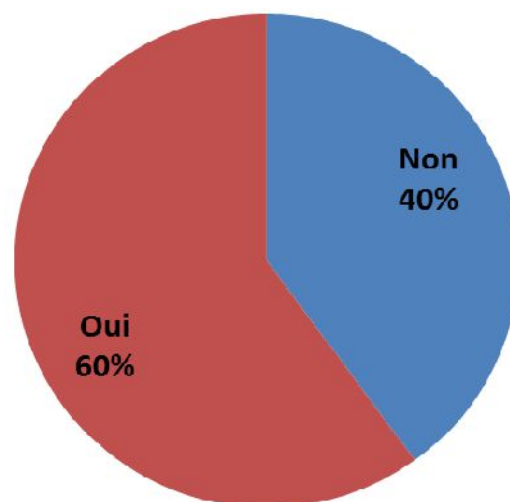


Figure 17 : « Facturez-vous des services? »

Activités complémentaires : prestations autres que sportives

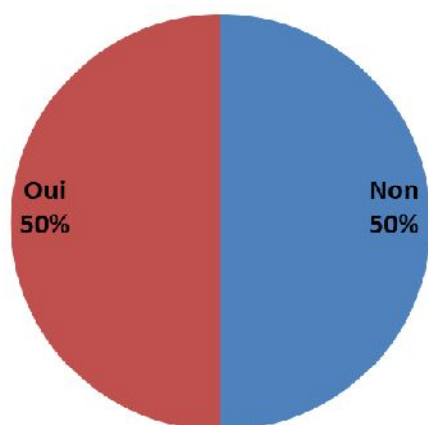


Figure 18 : « Proposez-vous des services autres que sportifs ? »

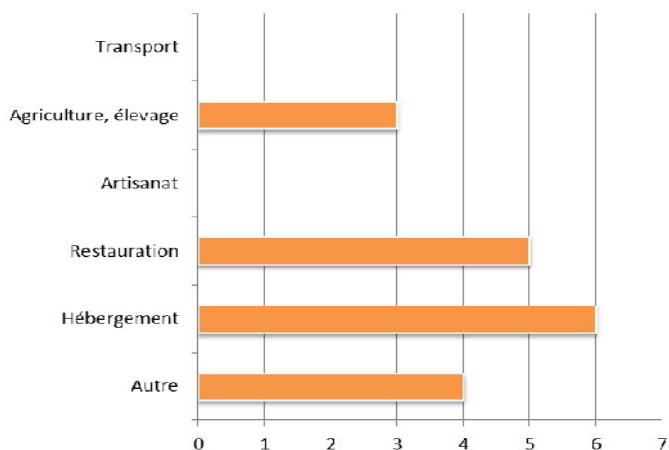


Figure 19 : Répartition des autres prestations proposées par les acteurs

Aides financières

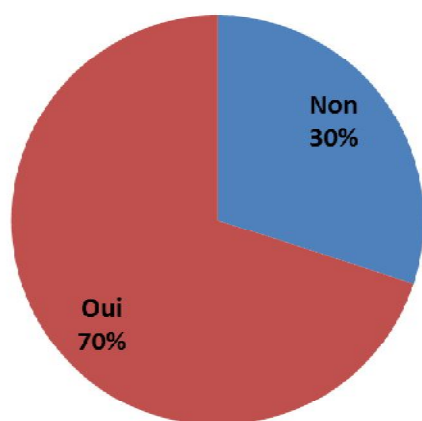


Figure 20 : « Bénéficiez-vous d'aides financières ? »

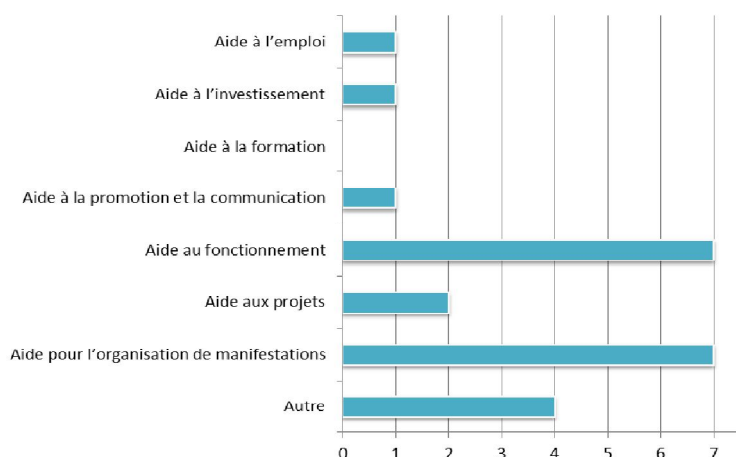


Figure 21 : Type d'aides perçues par les prestataires interrogés

Communication

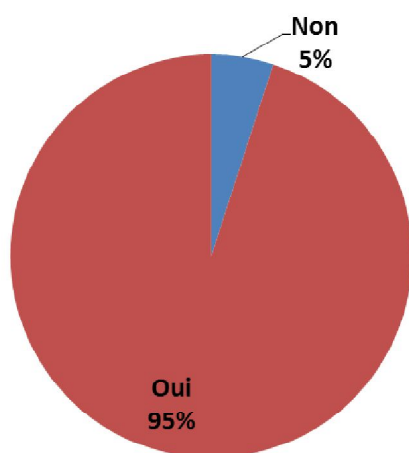


Figure 22 : « Faites-vous de la communication pour promouvoir votre structure ou vos activités ? »

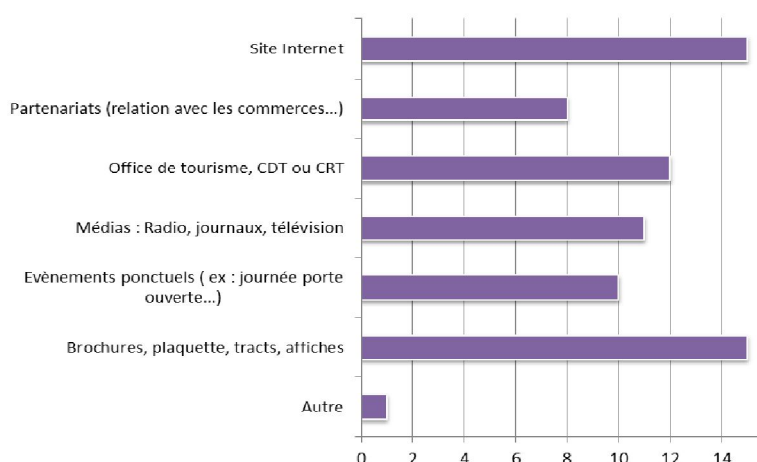
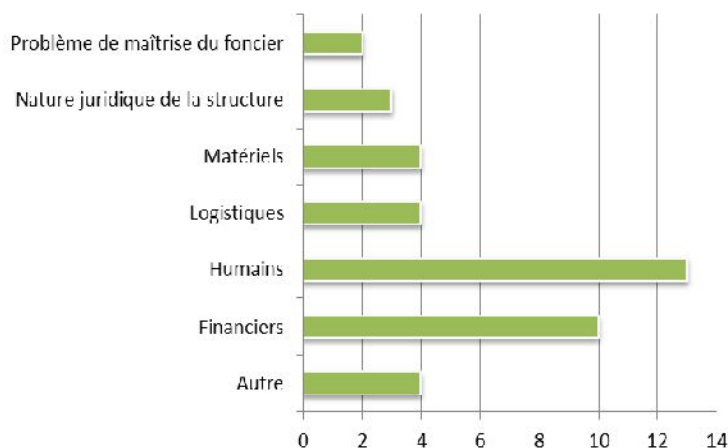


Figure 23 : Type de communication utilisée par les prestataires interrogés



La plupart des acteurs voient le facteur humain comme le principal frein au développement de l'activité.

Le recours quasi intégral au bénévolat peut expliquer ce constat.

Figure 24 : Les freins au développement

Bilan de l'Offre

Cette enquête a été adressée à un large panel d'associations et structures des sports de pleine nature. Cet ensemble est relativement hétérogène.

1. La première catégorie, la plus nombreuse, est celle des associations sportives locales. Elles ont pour points communs :
 - animation locale
 - bénévolat
 - initiation et entraînement
 - pratique loisir ou compétition
 - pas de prestation payante
2. La deuxième concerne les centres équestres. Ils exercent une activité professionnelle de prestation de service (gardiennage), de formation / dressage ou de pratique (randonnée par exemple).
3. La troisième catégorie est celle des organisateurs d'événements (structures dédiées ou associations sportives).

Ces structures créent une dynamique indispensable sur le territoire. Bien que fonctionnant de manière différentes, elles ont pour points communs une petite taille et un relatif isolement (les unes par rapport aux autres). Elles n'ont pour la plupart pas vocation à se tourner vers le développement touristique et auront des difficultés à se professionnaliser.

Questionnement 12 :

En quoi la Station Sport Nature doit-elle soutenir l'associatif local et/ou simplement compléter l'offre existante ?

L'enquête pratiquants a été effectuée de Janvier à Février 2016. Le questionnaire a été diffusé en utilisant les sites internet et page Facebook des collectivités, associations et offices de tourisme. Ceci a permis de toucher un grand nombre de personnes pratiquant des activités de pleine nature sur le territoire (AGD, MAVAT et PO). L'objectif était de recueillir des informations de la part des futurs clients potentiels de la SSN en tachant de comprendre ce qui les attire sur le territoire. Le questionnaire a recueilli 376 réponses en un mois. Les résultats de cette enquête sont présentés ci dessous.

Il est important de noter que le mode et la période de diffusion ont créé un biais sur les résultats obtenus. En diffusant le questionnaire en hiver, le public touché est principalement la population locale. En utilisant les clubs locaux, une partie des - nombreux - pratiquants libres du territoire sont exclus. De plus, les clubs d'escalade et de VTT étant nombreux dans les personnes interrogées, ils sont surreprésentés dans les résultats.

Un majorité de locaux

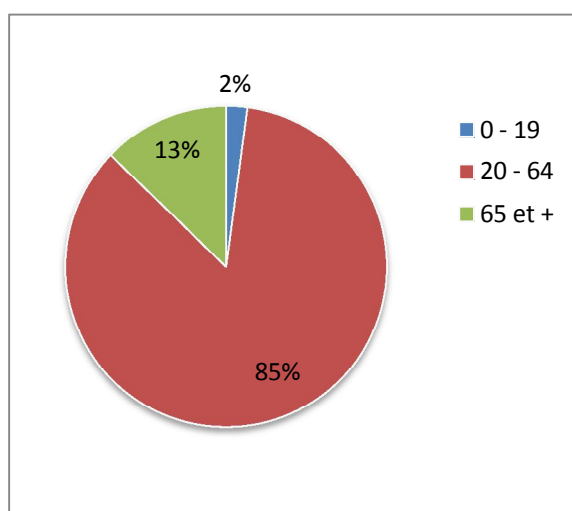


Figure 25 : Age des participants

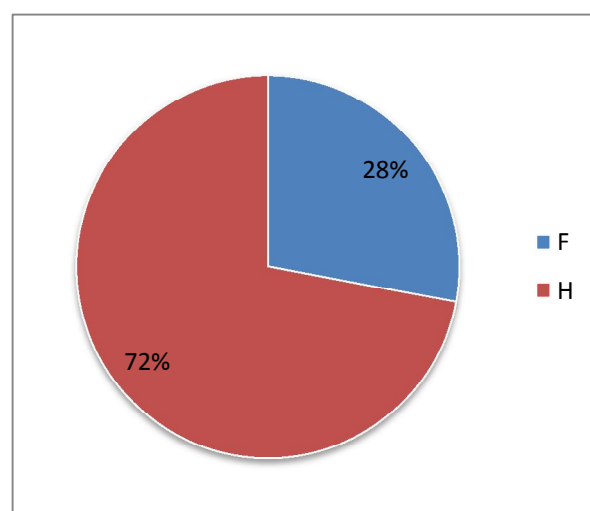


Figure 26 : Sexe des participants

La catégorie d'âge 20 - 64 ans ainsi que les hommes sont sur représentés dans les personnes ayant répondu à l'enquête. Ceci pourrait correspondre au public qui pratique les activités de pleine nature. La SSN devra proposer des activités adaptées aux novices ainsi qu'aux catégories pratiquant moins les Sports Nature.

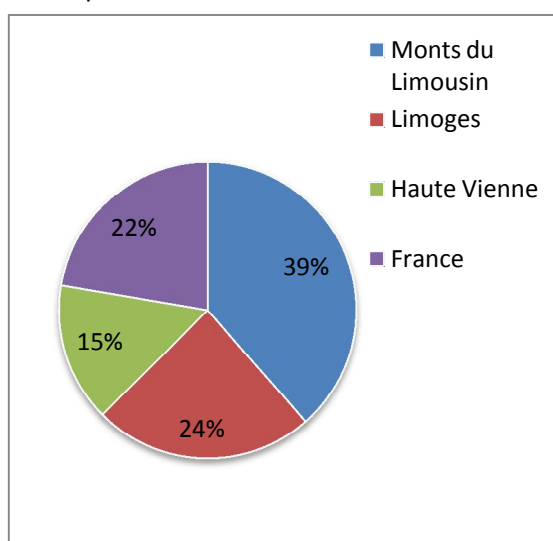


Figure 27 : Lieu de résidence des participants

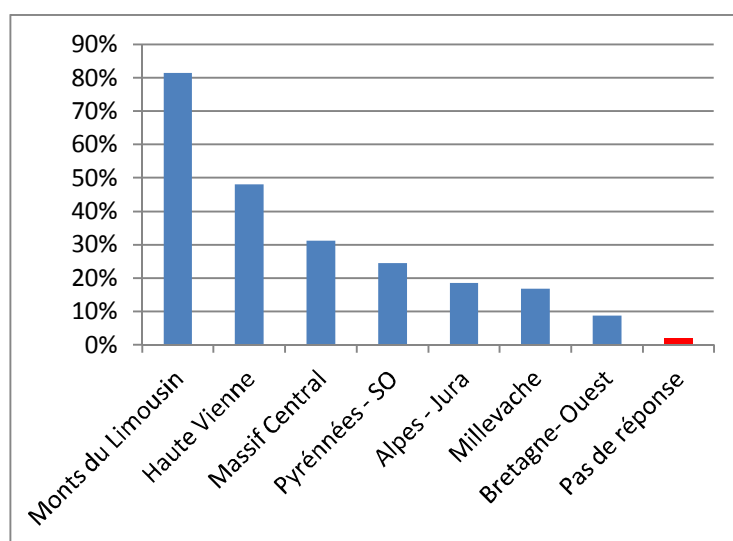


Figure 28 : Lieu de pratique des participants

Les personnes ayant répondu au questionnaire sont domiciliées proches du territoire ce qui semble logique vu le moyen de diffusion de l'enquête (association locales, collectivités et offices de tourisme du territoire).

Les lieux de pratique majoritaires sont très majoritairement situés sur le Pays, ce qui dénote son attractivité.

Un territoire prisé pour son calme et sa proximité

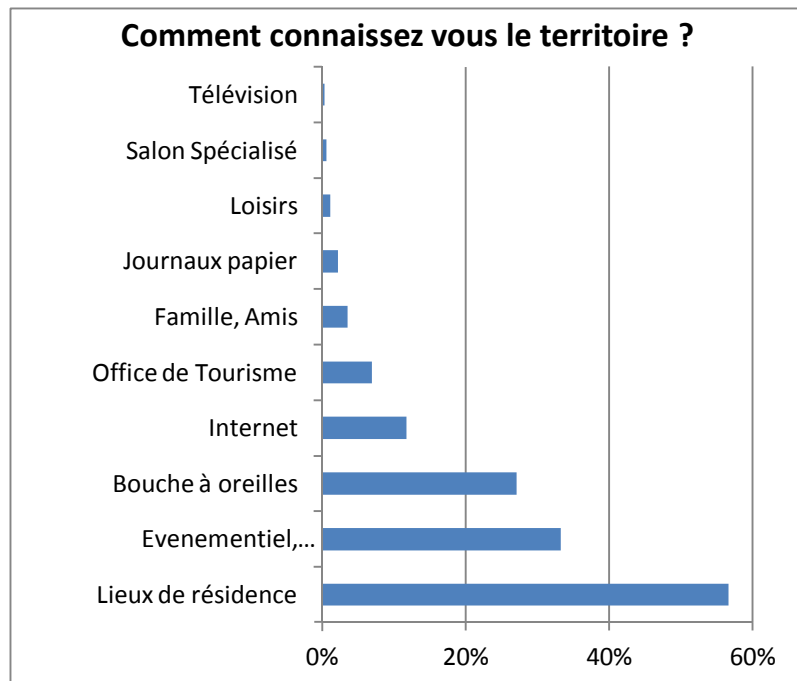


Figure 29 : Moyen de connaissance du territoire des participants

Les participants connaissent le territoire essentiellement en raison de sa proximité avec leur lieu de résidence (ou de celui de proches) ou par le bouche à oreille.

Les événementiels type Gendarmes et Voleurs, Granit Montana sont également d'excellent vecteurs de notoriété.

On constate que la télévision et les journaux n'ont que peu d'impact sur la notoriété du territoire. Internet et les offices de tourisme sont en revanche des moyens de communication à développer.

Au delà de sa proximité par rapport aux lieux de résidence des pratiquants, l'attractivité du territoire semble liée à 3 facteurs principaux :

- sa richesse paysagère et patrimoniale
- son cadre naturel et son calme
- l'offre et la diversité des activités proposées sur le territoire.

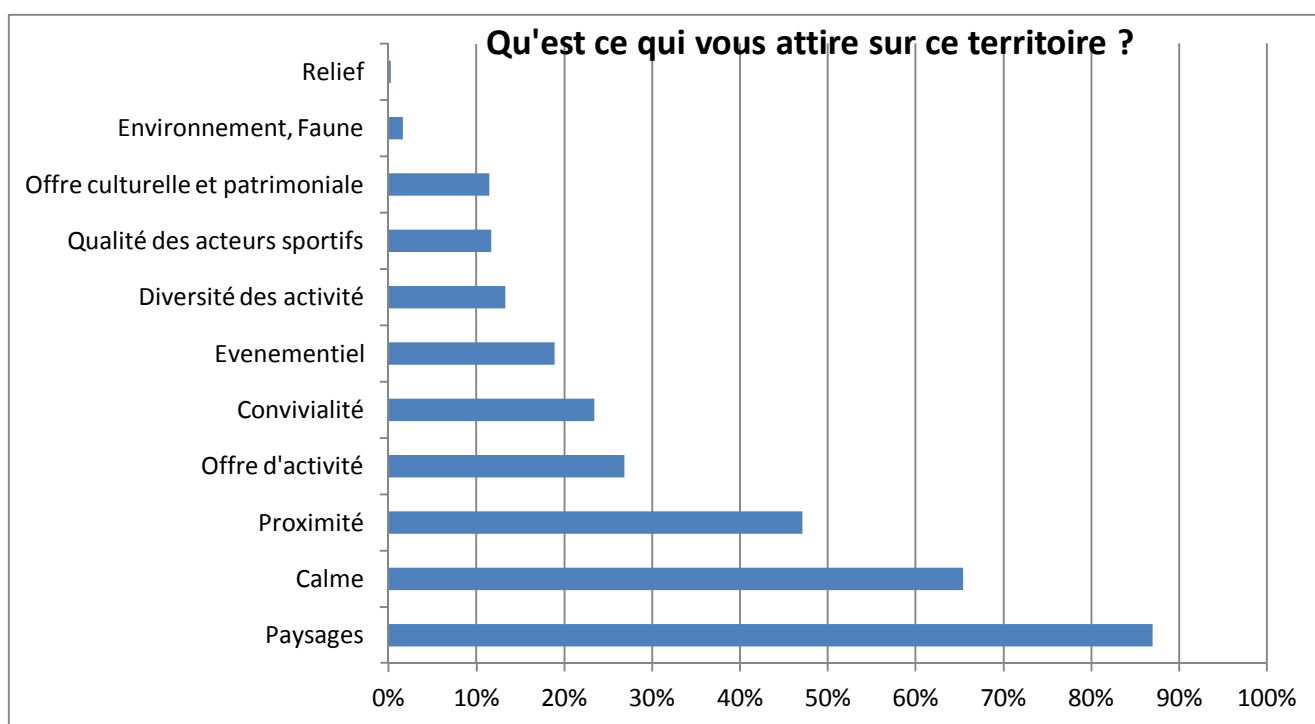


Figure 30 : Attrait du territoire pour les participants

Il est important que la Station Sports Nature s'intègre dans le territoire sans le dénaturer. Lors du développement du projet de station il faudra être vigilant à l'intégration des infrastructures dans le paysage, à la gestion des déchets (sensibilisation, mise en place de poubelles, de sanitaires) ainsi qu'à la cohabitation entre les activités de la station et les riverains.

Des pratiquants autonomes

Les réponses confirment que les pratiquants des activités de pleine nature le font essentiellement de manière libre. Notons que du fait du mode de diffusion du questionnaire, le nombre de pratiquant en club et compétition doit être un peu surévalué.

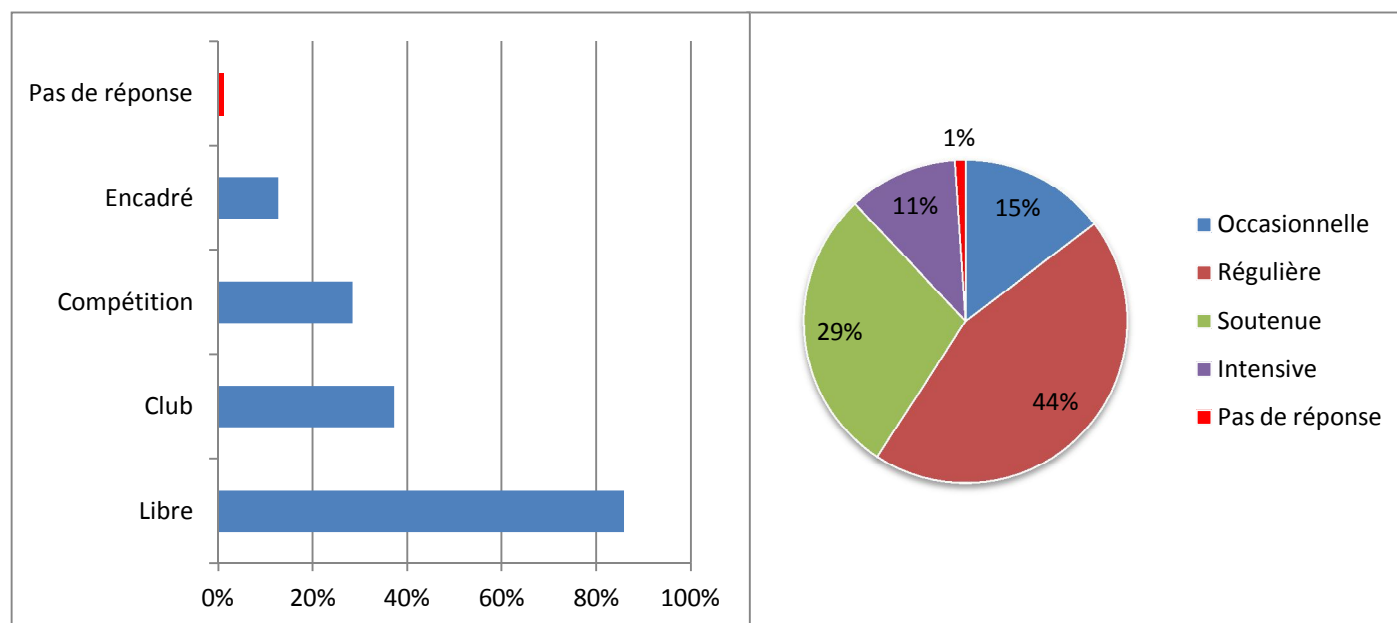


Figure 31 : Type de pratique des participants

Figure 32 : Fréquence de pratique des participants

Les personnes ayant répondu au questionnaire ont une pratique régulière voir soutenue pour la plupart.

Voir graphique page suivante. Sans surprise, les sports les plus pratiqués sont, dans l'ordre, le VTT (59%), la randonnée (57%) et le trail (39%). Ces activités font partie intégrante de l'identité sportive du territoire.

Ces trois activités ainsi que l'escalade (4ème la plus citée) et le cyclotourisme auraient un potentiel de développement important.

Parmi les disciplines peu ou pas présentes sur le territoire, celles que les pratiquant souhaitent voir se développer sont dans l'ordre :

- La course d'orientation
- Le canoë
- Les activités acrobatiques en hauteur (parc dans les arbres et pourquoi pas via ferrata)
- Equitation
- Parapente
- Vélo à assistance électrique
- Tir à l'arc

9 personnes (2.4%) ne souhaitent aucun développement de nouvelles activités sur le territoire.

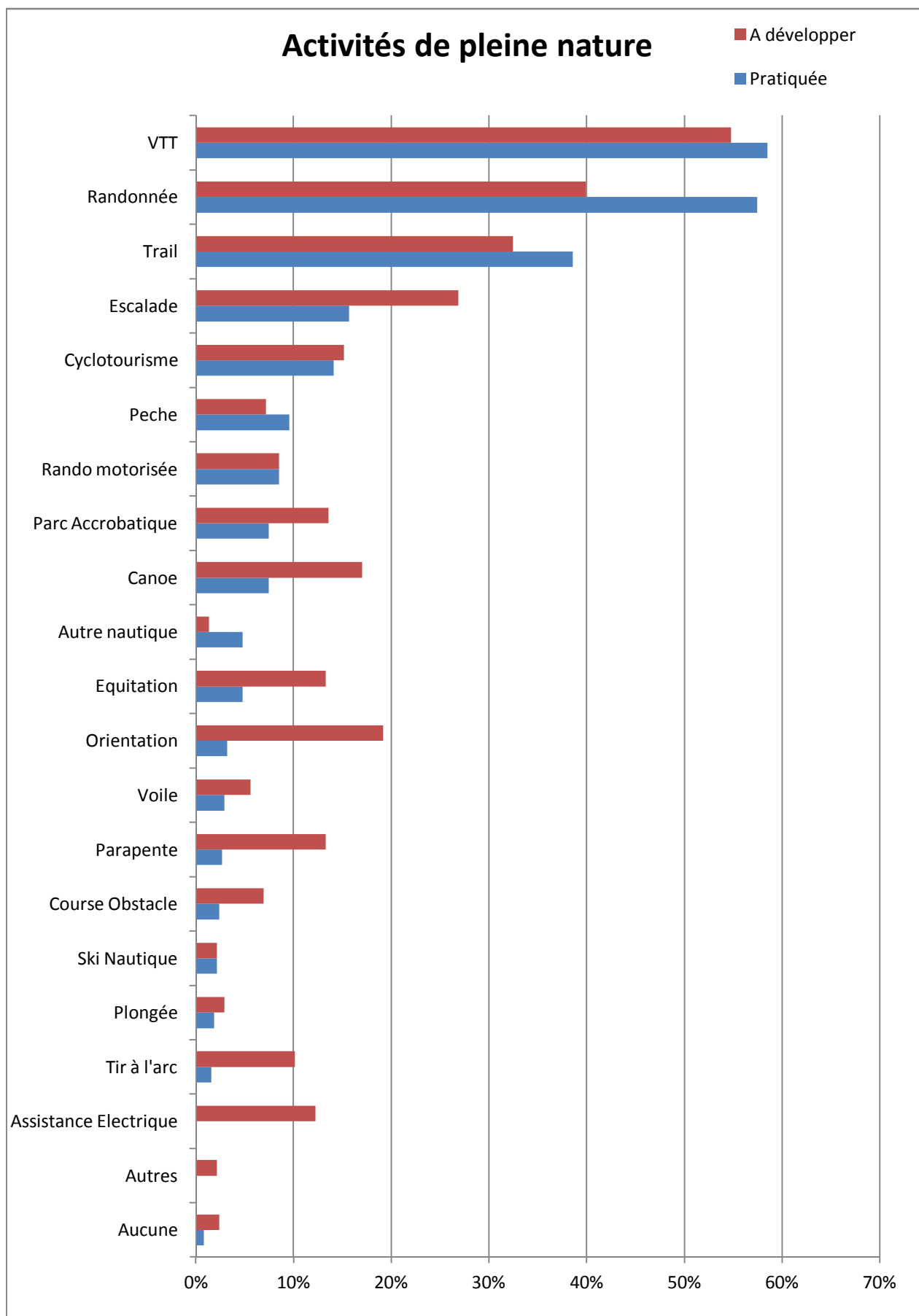


Figure 33 : Activités pratiquées et à développer selon les participants

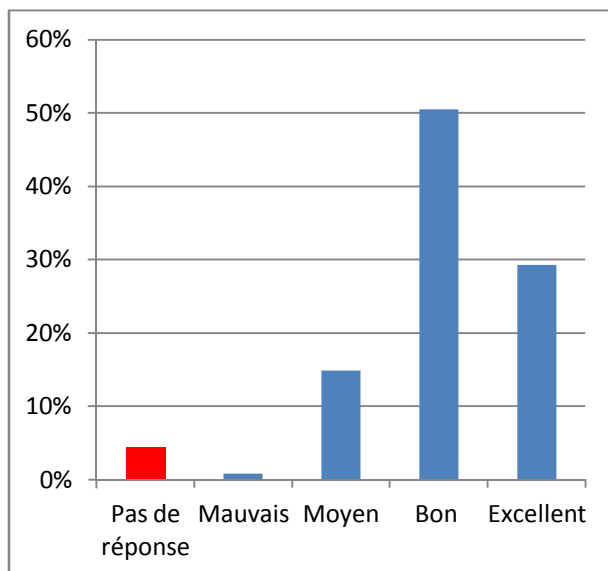


Figure 34 : Qualité des lieux de pratiques selon les participants

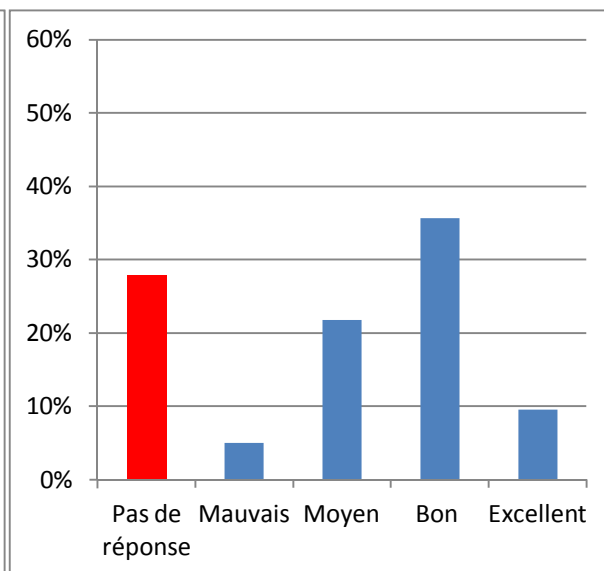


Figure 35 : Qualité des pratiques encadrées selon les participants

Dans l'ensemble, la qualité des sites de pratiques est plébiscitée. La qualité des sites semble être la raison principale de l'attrait sportif du territoire.

La qualité des pratiques encadrées est également bonne dans l'ensemble, bien que près de 30% des participants n'aient pas répondu (nombreux pratiquants autonomes).

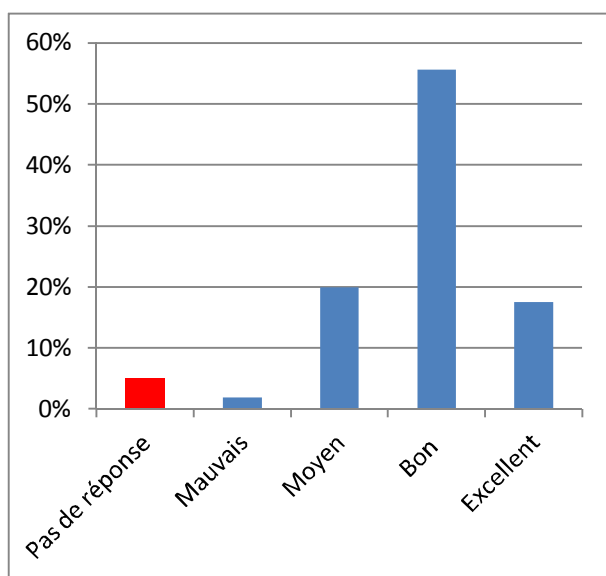


Figure 36 : Accessibilité des sites de pratique selon les participants

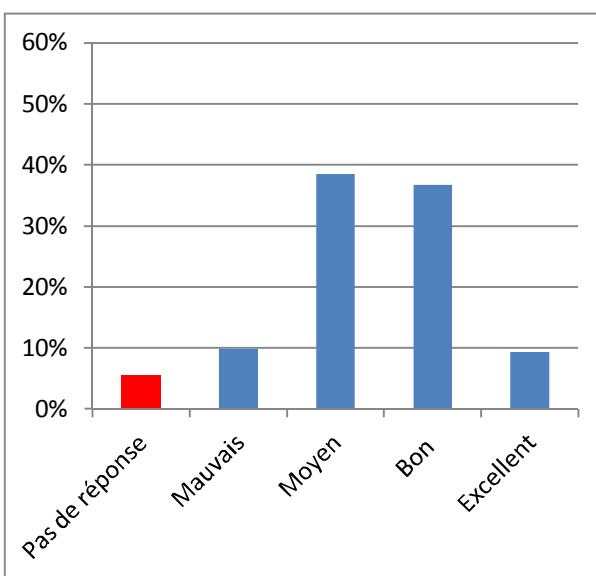


Figure 37 : Signalisation des sites de pratiques selon les participants

Les sites de pratique sont bien accessibles. Ceci peut s'expliquer par la qualité du réseau routier principal (A20 notamment) et la densité du réseau secondaire (cf. p13).

La signalisation des sites est par contre à améliorer sur le territoire. Il existe en effet un manque de clarté et d'homogénéité dans le balisage et la signalisation des sites de pratique. Cette problématique devra être traitée de manière prioritaire dans le projet SSN. L'enjeu est la crédibilité de la SSN en tant que base d'accueil grand public.

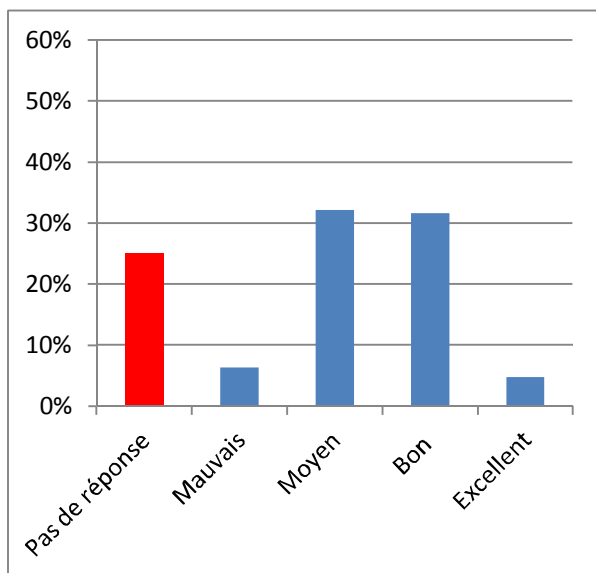


Figure 39 : Qualité de l'offre d'hébergement selon les participants

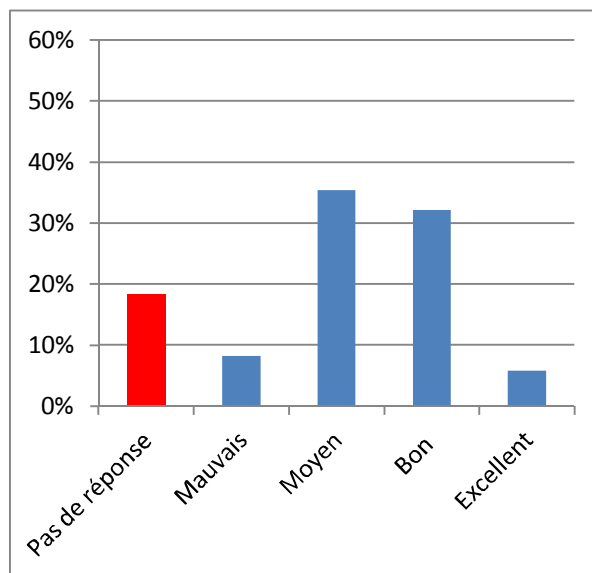


Figure 38 : Qualité de l'offre de restauration selon les participants

La qualité de l'hébergement et de la restauration sont également critiquées par les pratiquants d'activités.

A noter que 25% des personnes n'ont pas répondu à la question Hébergement et 18% n'ont pas répondu à la question Restauration. Vu la proximité géographique des pratiquants, une part importante d'entre eux n'ont pas recours à cette offre lors de la pratique de leurs activités.

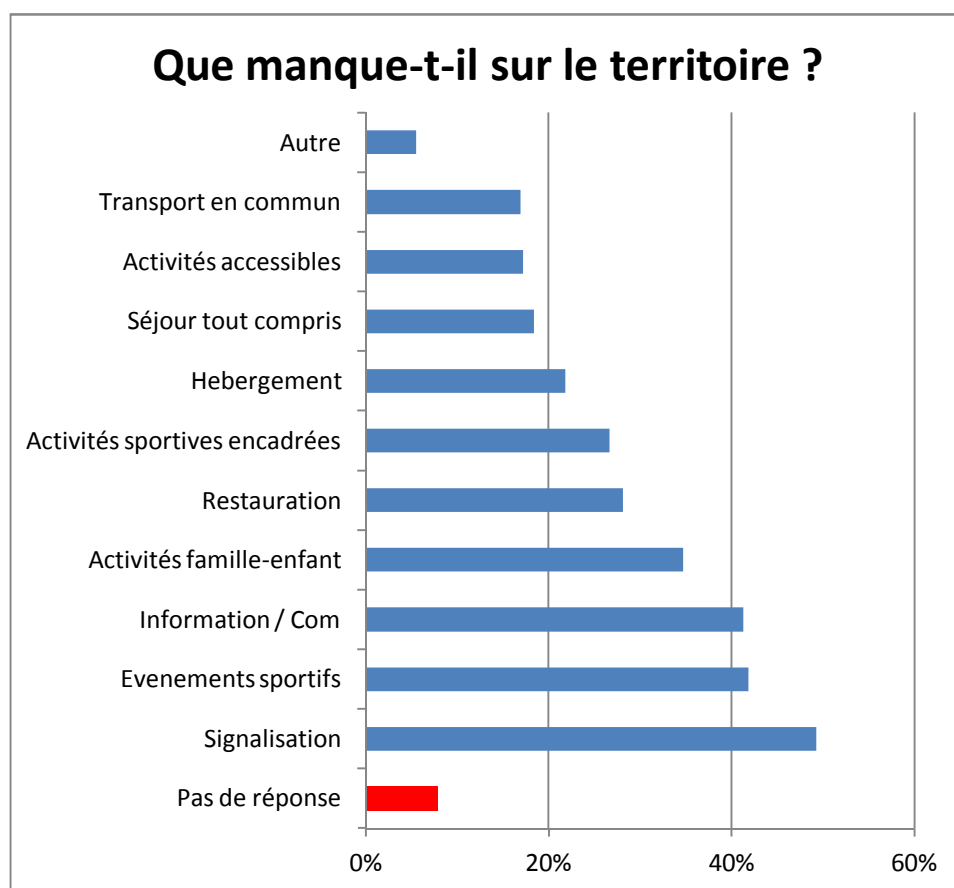


Figure 40 : Les manques du territoire selon les participants

Ce graphique confirme certaines des priorités essentielles au bon développement de la SSN :

- amélioration de la qualité du balisage
- soutien et développement d'événementiels
- structuration de la communication
- développement d'activités adaptées au grand public
- amélioration de l'offre de restauration etc.

Quelques remarques

Le questionnaire a reçu un accueil favorable du grand public. Le projet de développement des Sports de pleine nature a également été plébiscité par la majorité des personnes ayant fait des remarques.

L'enquête confirme l'effort que à réaliser pour améliorer la signalisation des sites et itinéraires sur le territoire.

De plus la place des événementiels est également très importante aussi bien en terme de notoriété que d'attractivité. 40% des personnes interrogées souhaitent le développement de nouveaux événementiels sportifs sur le territoire.

On peut déduire de ce questionnaire le profil type du pratiquant. Homme ou femme actif, habitant proche ou dans le territoire, il pratique plutôt à la journée de manière autonome et finalement consomme peu sur le territoire.

En faisant cette enquête à un autre moment de l'année, le profil et les réponses auraient été différentes (au mois de Juillet ou durant la course des GVT par exemple).

Le territoire présente des caractéristiques favorables à la mise en place d'une SSN.

Offre

De nombreuses petites structures, souvent associatives, animent des sites, créent des itinéraires ou organisent des manifestations. Leurs actions ne sont pas concertées et réfléchies entre elles.

Ceci explique en partie les points faibles du territoire : un balisage très inégal, une offre d'activités encadrées limitées, des événementiels parfois bridés ou fragiles. Le bénévolat est également un frein à l'action pérenne de ces associations et à l'émergence de certains projets.

La création d'une offre professionnalisée de Sports de pleine nature semble être une solution à apporter pour dynamiser le territoire. La création d'une Station Sports Nature permettra ainsi :

- un développement de l'offre locale
- une meilleure efficacité d'action
- un soutien aux structures associatives
- une amélioration de la communication etc.

Le projet SSN s'accompagnera de la création d'un plan d'actions construit et partagé avec les différents acteurs pour permettre d'utiliser au mieux le potentiel du territoire. L'implication des acteurs du territoire est cruciale pour l'émergence de ce projet.

Demande

Un public nombreux, motivé et désireux de développement des activités de plein air est présent sur et autour du territoire. L'amélioration de la signalisation des sites, la création de nouveaux événementiels et de nouvelles activités semblent être la priorité pour permettre à ces pratiquant de continuer à trouver dans les Monts du Limousin un terrain de jeu propice.

Ces pratiquants sont par contre relativement autonomes. Hors événementiels, ils consomment peu sur le territoire (activité, hébergement, restauration etc.). L'offre locale n'est peut être pas adaptée à la demande de ce type de public (horaires, tarifs, qualité etc.)

Par la communication, la création de partenariat et le développement de l'offre d'activités, il sera possible de stimuler la demande et d'encourager la pratique de nouveaux publics (scolaires, familles, personnes âgées etc.).



Conclusions

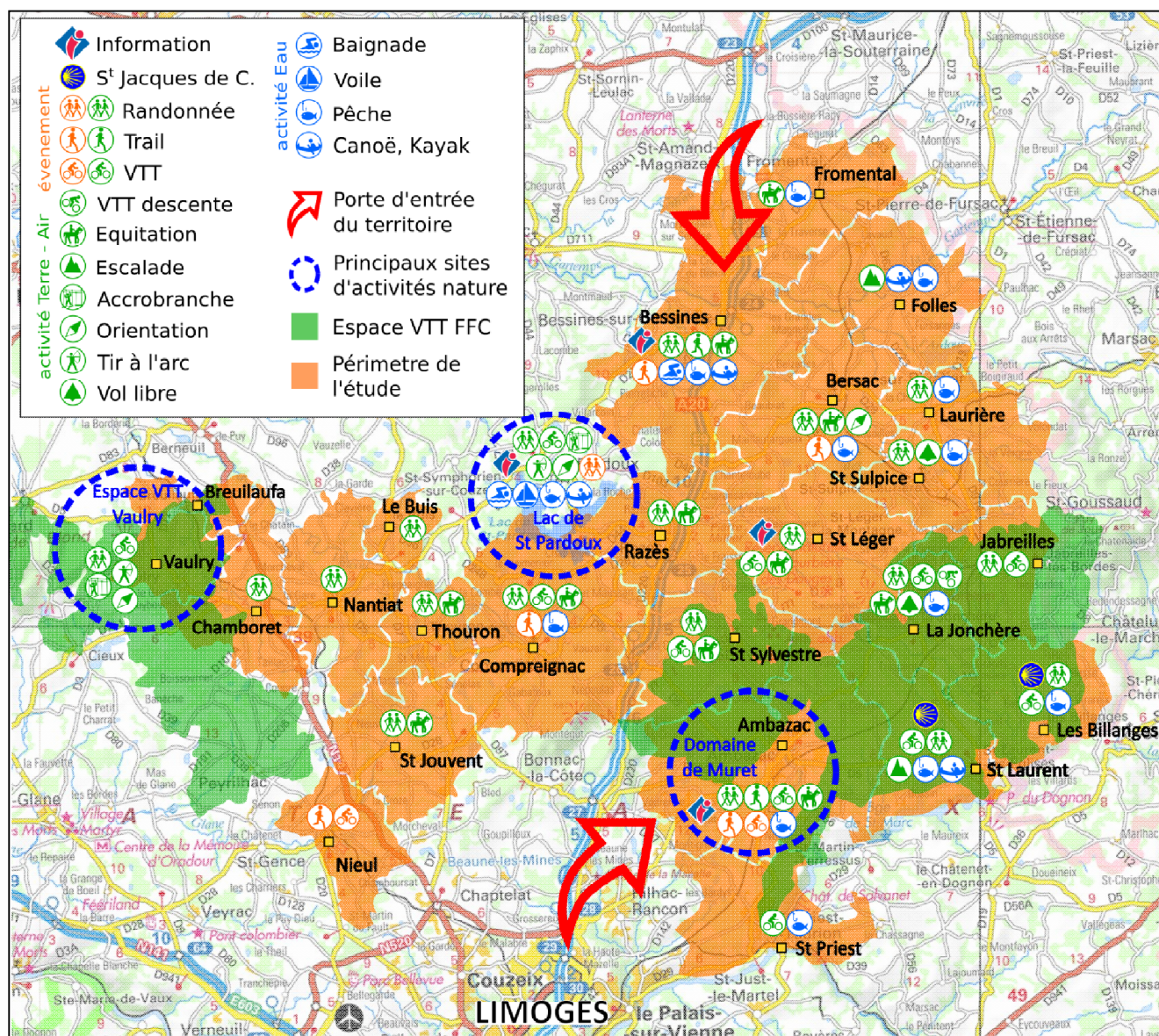


Figure 41 : Répartition des sites de pratique des Sports Nature sur le territoire

2 Portails d'entrée

Les communes d'Ambazac et Bessines forment les portes d'entrées du territoire. Situées le long de l'autoroute et dotées chacune d'un office de tourisme, d'hébergements et de commerces, elles offrent aux visiteurs accueil et information.

3 Pôles d'activités à organiser

Les animations sportives du territoire peuvent elles, aujourd'hui, être regroupées en 3 pôles principaux.

- **L'Espace VTT Vaulry** est le site le plus structuré et le plus dynamique du territoire. Il propose une animation territoriale variée (en lieux et activités) et fonctionne en réseau avec différents acteurs du territoire (écoles, lac de St Pardoux, UFOLEP et USEP, clubs de VTT d'Ambazac et association Single Tracks, entre autres). Il peut être pris en exemple pour le développement de la Station Sports Nature du territoire.

- **Le lac de St Pardoux** est le pôle multi-activités du territoire. Doté d'un équipement complet et d'un large panel d'activités, le lac est une chance pour le Pays. La future SSN a un rôle important à jouer pour développer des activités encadrées en partenariat étroit avec les structures déjà sur place (Département, Maison du Lac, FOL87, UFOLEP, USEP etc.).

- **Le site de Muret** est le point d'accès principal aux Monts d'Ambazac. Facilement accessible depuis l'autoroute, il ouvre de nombreuses possibilités de randonnée sous toutes ses formes. Les événements réputés qui s'y déroulent assurent sa réputation dans le milieu des Sports Nature.

Un réseau de chemins à valoriser

Outre le travail de structuration et de balisage, il apparaît important de mener une réflexion approfondie et partagée sur les chemins et itinéraires présents sur le territoire. Ils constituent à la fois une vraie richesse mais également un potentiel à développer et à qualifier.

Des événementiels à soutenir

Les événementiels sont des moteurs importants pour le développement des Sports de Pleine Nature et le principal vecteur d'image du territoire. Ils peuvent cependant, être relativement fragiles de par leur statut associatif. La SSN devra se poser en partenaire des événementiels du territoire sur le moyen terme pour permettre d'assurer leur pérennité et leur développement.

Une offre de matériel de location à développer

L'accès au matériel est insuffisant sur le territoire. La Station Sports Nature devra s'emparer de ce sujet et permettre, en regroupant et complétant l'offre disponible, un accès facile à des équipements à la location (vélos, matériel d'escalade, canoës...)

Des acteurs à structurer et à professionnaliser

Autour des 3 sites charnières du territoire, il sera nécessaire d'articuler le rôle des différents acteurs. Office de tourisme, collectivités, guides et acteurs professionnels des sports de plein air, associations et organisateurs d'événements, chaque structure doit pouvoir trouver sa place et son intérêt dans le projet global de Station Sports Nature pour lequel tout reste à créer. La SSN sera également un moteur de développement pour ces structures et les conduira vers plus de professionnalisation.

Plusieurs scénarii peuvent d'ors et déjà être imaginés :

Scénario 1 : Indépendance

Les acteurs et associations du territoire continuent à fonctionner comme aujourd'hui. La station ne s'appuie pas sur une structure en particulier. Les acteurs du secteur des sports nature proposent à la clientèle leurs activités de manière indépendante.

Scénario 2 : Partenariat

Les acteurs et associations forment un réseau à l'échelle du territoire. Chaque structure partenaire élabore des produits sportifs qui sont relayés par une structure coordinatrice. Cette structure devient une interface de communication / réservation entre les acteurs et la clientèle.

Scénario 3 : Intégration

Une SSN conçoit et commercialise des activités pour les pratiquants du territoire. Elle s'appuie sur le réseau des prestataires locaux pour réaliser les prestations commandées. Elle devient la porte d'entrée pour les habitants et touristes pratiquant sur le territoire.

Ci dessous sont regroupées des pistes de réflexion et des questionnement ressortant du diagnostic de territoire dans la perspective du développement de l'offre Sport Nature du territoire.

Support

Questionnement 1 :

- En quoi le développement de la mobilité douce et des transports à la demande peut-il apporter une réponse aux problématiques de transport à l'intérieur du territoire, notamment pour l'accès aux sites de pratiques des sports de nature ?

Questionnement 2 :

- Le parc d'hébergement du territoire est-il satisfaisant en terme de qualité ?
- Est-il compatible avec la création de la future Station Sports Nature ?

Questionnement 7 :

- La Station Sport Nature a-t-elle intérêt à proposer des matériels à la location en complément de l'offre existante (parc de vélos adapté au territoire : vélo de route, VTT, VTT de descente, VAE ; autre matériel : canoës, matériel de tir à l'arc, matériel d'escalade etc.) ?
- Faut-il inclure le prêt / la location de matériels dans la prestation d'encadrement ?

Questionnement 12 :

- En quoi la Station Sport Nature doit-elle soutenir l'associatif local et/ou simplement compléter l'offre existante ?

Itinéraires et sites

Questionnement 3 :

- Comment renforcer l'implication des acteurs dans une réflexion concertée sur la création et l'entretien des circuits et de leur balisage ?
- Comment rendre plus lisible l'offre d'itinéraires ?
- Quelles solutions informatiques permettraient de simplifier l'entretien et la sécurité des chemins ?
- Comment déployer au mieux sur le territoire le réseau d'alerte « Suricate » dédié aux sites de sports de nature ?

Questionnement 5 :

- Comment assurer la mise en réseau de l'offre d'itinéraires trail entre Ambazac et Bessines ?

Questionnement 6 :

- Comment assurer la mise en réseau des deux bases VTT du territoire ?

Questionnement 10 :

- En quoi la Station Sport Nature sera-t-elle concernée par la qualité des eaux de baignades ?
- Celle-ci permet-elle un développement des Sports Nature sur le territoire ?
- La SSN peut-elle améliorer la situation ? Comment ?

Questionnement 4 :

- Comment renforcer la demande pour des produits "randonnée en itinérances courte" (randonnée en étoile ou boucles de 2 à 3 jours) ?
- Quel est le rôle de la Station Sports Nature dans le montage, la commercialisation, l'animation, la prestation d'encadrement, de ces produits ?
- Comment les acteurs du territoire peuvent-ils s'impliquer dans cette démarche ?

Questionnement 8 :

- Dans quelle mesure la SSN pourrait elle apporter son appui aux manifestations du territoire pour assurer leur pérennité et leur développement ?
- Comment les manifestations du territoire pourraient contribuer au développement de la Station Sport Nature ?
- Quel lien utile et constructif initier entre les manifestations et la Station Sport Nature ?

Questionnement 9 :

- Comment renforcer la pratique de l'escalade sur le territoire ?
- L'accès grand public aux sites d'escalade est il à développer par le biais d'un produit "initiation à l'escalade" ? Les sites d'escalades du territoire sont ils suffisamment sécurisés pour cela ?

Questionnement 11 :

- L'offre de loisir pêche est elle suffisante sur le territoire ? est elle adaptée aux différents publics potentiels (du scolaire au touriste particulier) ?
- Comment la Station SN peut intégrer cette offre dans ses activités et produits ?



Annexes

A. Randonnée Pédestre

Les sentiers de grande randonnée sur le territoire

COMCOM	Type	Communes	Description	Longueur	Activités / équipements	Remarque
MAVAT	GR	St Priest Taurion, Ambazac, St Laurent les Eglises	GR n°4	14,5	Grande randonnée	Hébergement restauration
MAVAT	GR	St-Laurent-les-Eglises, les Billanges	GR n°654 (750km)	12	Grande randonnée	Hébergement restauration
PO - MAVAT	GRP	Bersac-sur-Rivale, St-Léger-la-Montagne, Ambazac, La Jonchère St-Maurice, Jabreilles-les-Bordes, St-Sulpice-Laurière, Compreignac, Razès, St-Sylvestre, St-Laurent-les-Eglises, Les Billanges	GRP Tours des Monts d'Ambazac	73	Grande randonnée de Pays	Hébergement , restauration
AGD	GRP	Vaulry, Oradour sur Glane, Mortemart, Blond	GRP Tours des Monts de Blond	82	Grande randonnée de Pays	Hébergement , restauration
MAVAT	GRP	MAVAT	Randozen	93	Boucle intercommunale	
PO - MAVAT	PR	Pays	Circuits du topoguide Nature et Patrimoine	380	Petite randonnée	

Sentiers classés au PDIPR

COMCOM	Communes	Description	Longueur	Activités / équipements	Remarque
MAVAT	Saint-Sylvestre	Circuit des moines de Grandmont	19,5	Randonnées pédestres, équestres et VTT	
MAVAT	Les Billanges	Circuit de la Mûre	22	Randonnées pédestres, équestres et VTT	
PO	Saint-Léger-la-Montagne	Circuit de la pierre Millier + Variante	22	Randonnées pédestres, équestres et VTT	
PO	Compreignac, Razès	Circuit du tour du Lac	26	Randonnées pédestres, équestres et VTT	Hébergement, restauration,...
MAVAT	Ambazac	Boucle de Bourdelas et Jonas	13,3	Randonnées pédestres, équestres et VTT	
MAVAT	La Jonchère Saint-Maurice	Circuit des kaoliniers	9,3	Randonnées pédestres, équestres et VTT	
PO	Bessines-sur- Gartempe	Chemin des Seigneurs	8,8	Randonnées pédestres et VTT	
PO	Compreignac	Sentier des beaux monts : sentier des crêtes	14	Randonnées pédestres, équestres et VTT	
PO	Compreignac	Circuit du tour du Bourg	9,4	Randonnées pédestres, équestres et VTT	
PO	Razès	Circuit de Silord	6	Randonnées pédestres, équestres et VTT	

Projet de classement de sentiers au PDIPR

COMCOM	Communes	Description	Longueur	Activités	Remarque
MAVAT	Saint-Laurent-les-Eglises	Projet 1	19,7		Pb traversée Départementale
MAVAT	Saint-Laurent-les-Eglises	Projet 2	10,5		
MAVAT	Jabreilles-les-Bordes	Chemin d'Epona	9,8	Randonnées pédestres, équestres et VTT	
AGD	Breuilaufa	Circuit du bois des fées	11,4		
AGD	Chamboret	Tombe du Marchand			
AGD	Chamboret	Boucle de la Glaïeule			
AGD	St Jouvent	Projet 1			
AGD	St Jouvent	Projet 2			
AGD	Thouron	Projet 1			
MAVAT	MAVAT	GRP Monts d'Ambazac et de Blond			
PO	Bessines-sur-Gartempe	Liaison St Pardoux - Bessines			
PO	Bessines-sur-Gartempe	Circuit des planches			
PO	St Sulpice Laurière	2016 ?			

B. VTT Randonnée et Descente

Communes	Infrastructures	Activités équipements	/ Services
MAVAT	Base VTT FFC MAVAT 19 circuits, 400 kms	VTT	7 points accueil et information, 2 points lavage et abris
La Jonchère St Maurice, St-Laurent-les-Eglises, St-Léger-la-Montagne	Bike Park	VTT de descente	Remontée par navette
Compreignac	Tour du Lac	VTT balade	Location VTT, hébergement et restauration de groupe
Vaulry	Espace VTT Vaulry	VTT, Tir à l'arc	Location VTT, Tir à l'arc, hébergement et restauration de groupe

C. Centres équestres

Nom	Activités	Commune	Equipements
Haras d'Arcalie	Centre équestre	BESSINES SUR GARTEMPE	Carrière
Centre équestre des Forges EARL	Centre équestre	BERSAC SUR RIVALIER	Manège, Carrière, Club House
Ecuries des Dauges	Elevage et dressage	SAINT LEGER LA MONTAGNE	
Lacroix Elodie	Moniteur indépendant	LA JONCHERE SAINT MAURICE	
Ranch Tashunka	Centre équestre	SAINT SYLVESTRE	Manège, Carrière
Centre équestre du domaine du Muret	Equitation	AMBAZAC	Manège, Carrière, Parcours de Cross
Centre équestre le Moulin d'Aiguemarde	Equitation	RAZES	Manège, Carrière, Parcours de TREC Club House
Haras de Valdor	Equitation	COMPREIGNAC	
Saint Jouvent Equitation	Equitation	SAINT JOUVENT	Manège, Carrière, Club House
Ferme des Highlands	Centre équestre et Gîte	BESSINES SUR GARTEMPE	Carrière
Moulin du Goutay	Centre équestre et Gîte	FROMENTAL	
Ranch Ottus	Centre équestre et Gîte	THOURON	

D. Baignade

Communes	Infrastructures	Activités / Services équipements
Bessines s/Gartempe	Plan d'eau de Sagnat	Nage Hébergement, restauration, baignade surveillée en été, jeux de plage
Compreignac	Plage de Chabannes	Nage Jeux de plage, baignade surveillée l'été
Razès	Plage de Santrop	Nage Hébergement, restauration, baignade surveillée en été, jeux de plage

E. Sites de pêche du territoire

Communes	Infrastructures	Activités / équipements	Services
Ambazac	Etang de Jonas (24 ha)	Pêche en étang	Poste handipêche
Bersac s/Rivalier	Réservoir du Puy de l'Âge	Pêche à la mouche	Gestion privée
Bessines s/Gartempe	Bassin versant de la Gartempe	Pêche en eaux vives	
Bessines s/Gartempe	Etang de Sagnat (22ha)	Pêche à la carpe de nuit (6 postes). Toutes pêches	
La Jonchère Saint Maurice	Etang communal (3ha)	Pêche en étang	
Saint-Priest-Taurion, Saint-Laurent-les-Eglises, Les Billanges	Taurion et affluents	Pêche en eaux vives, pêche en bateau et parcours carpe de nuit (Barrage de Saint-Marc)	Poste handipêche sur la place du centre-ville à Saint-Priest-Taurion
Saint-Sulpice-Laurière	Rivalier et étang de la Papèterie	Pêche de nuit, toutes pêches	
Laurière et Folles	Plan d'eau du Pont à l'Âge (25 ha) et Ardour	Toutes pêches	Poste handipêche au bord du lac du Pont à l'âge
Razès et Compreignac	Lac de Saint-Pardoux (330 ha)	Toutes pêches dont pêche en bateau	2 postes handipêche au bord du Lac

ANNEXE 2 : LISTE DES MANIFESTATIONS DU TERRITOIRE

Nom de la manifestation	Organisateur	Sport	Date	Nombre de participants
Courses des Gendarmes et voleurs de temps	Association GVT	Trail	Mai	4800
Randonnez-vous en Haute-Vienne	CG 87	Randonnée pédestre	Septembre	3400
Granit Montana	Ambazac Sprinter Club	VTT	Juin	400
Trail des Puys et des Grands Monts	Bersac Altitude 610	Trail	Avril	300
Trail de la diligence	Bessines Athlé	Trail	Octobre	300
Trail des Monts et Merveilles	Trail des Monts et Merveilles	Trail	Janvier	300
3 Concours équestres	Centre équestre de Muret	Concours Equestre	Mai et juin	300
Porte ouverte Singletracks	Singletracks	VTT de descente	Septembre	100
Randonnée en lien avec autres évènementiel (Trail Compreignac et Randonnée VTT semi nocturne Saint Léger)	Compreignac Rando Nature	Randonnée pédestre	Février et juin	80
Concours équestre CSO	Moulin Goutay	Concours Equestre	Juin	30
Enduro carpe	AAPPMA Bessines sur Gartempe	Pêche	Octobre	30
3 Concours Adulte	AAPPMA Le Rivalier	Pêche	Juin et Septembre	
Concours Jeune	AAPPMA Le Rivalier	Pêche	Juin	
Concours Jeune	AAPPMA Folles	Pêche	Juillet	
Concours Jeune	AAPPMA Fromental	Pêche	Juillet	
Concours Jeune	AAPPMA Compreignac	Pêche	Juin	

ANNEXE 3 : LISTES DES PRESTATAIRES AYANT REPONDU A L'ENQUETE 1

Organisme	Communes	type	sport
Singletracks	La Jonchère Saint Maurice	association	VTT descente
Bessines Athlé	Bessines sur Gartempe	association	trail
Association Gendarmes et Voleurs de Temps	Ambazac	association	trail
Trail des Puys et des Grands Monts	Bersac sur Rivalier	association	trail
Compreignac Rencontres Nature	Compreignac	association	randonnée pédestre
Thermiques verts du Limousin	Limoges	association	Vol libre
AAPPMA Bessines	Bessines sur Gartempe	association	Pêche
AAPPMA Le Rivalier	Bersac sur Rivalier	association	Pêche
Centre équestre Muret	Ambazac	collectivité	équestre
Les Godasses ambazacoises	Ambazac	association	Course à pied
Centre équestre Moulin du Goutay	Fromental	acteur privé	équestre
EARL des Forges	Bersac sur Rivalier	acteur privé	équestre
Le Haras d'Arcalie	Bessines sur Gartempe	acteur privé	équestre
Ferme des Highlands	Bessines sur Gartempe	acteur privé	équestre
Pascal BRUNEAU	Saint Léger la Montagne	acteur privé	accompagnateur moyenne montagne
Union Sportive Bessines Cyclisme	Bessines sur Gartempe	association	VTT, cyclotourisme
Ambazac Sprinter Club	Ambazac	association	VTT
Nature et Patrimoine	Laurière	association	randonnée pédestre
Base touristique Saint Pardoux (base de voile, VTT, parc acrobatique, activités nautique)	Razès, Compreignac	collectivité	divers
Orientation 87	Limoges	Association	Course d'orientation

ANNEXE 4 : LISTES DES PERSONNES RENCONTREES DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC

PRENOM	NOM	FONCTION	ORGANISME
Jean Hugues	AESCHIMANN		Conseil régional du Limousin
Jean Marc	ALLAMAN		DRJS DU LIMOUSIN
Claude	BIRON	Président	Office de Tourisme MAVAT
Cécile	BONEFOY-CUDRAZ		Office de Tourisme Porte d'Occitanie
Vincent	BOUCHET	Conseiller technique régional	UFOLEP
Pascal	BRUNEAU	Guide de moyenne montagne	Les godasses Ambazacoises
Vincent	CAILLAUDAUD	Directeur	Lac de Saint Pardoux
Laurent	CESBRON	Président	Ambazac sprinter club
Stéphanie	CHATONET		Office de Tourisme MAVAT
Pierre	CHAUSSADE		FF Vol Libre - AIR EXPERIENCE
David	CUBAUT	Président	Single Tracks
Nathalie	DETRE		Ferme des Highlands
Paul	DUCHEZ	Président	Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Céline	DEBOSSE		Office de Tourisme MAVAT
Sylvie	DUPIC		Office de Tourisme Porte d'Occitanie
Emilie	DUPUIS		USEP
Philippe	DUREPAIRE	conservateur	CEN Limousin
Hélène	FRENAY	Elu au tourisme	Office de Tourisme Porte d'Occitanie
Dominique	GARCIA	délégué départemental	UFOLEP
Annie	JACQUEMAIN	Présidente	Association Nature et Patrimoine
Maurice	MASDOUMIER	Président	Association Pierres et Arbres
Jean-Luc	MONGES	Président	Les Gendarmes et les Voleurs de Temps
Thierry	PEYRAT		Rando crampon
Sébastien	REINE		Espace VTT Vaulry
Stéphane	ROBIN	Guide de pêche	Association des Guides de pêche 87
Julien	ROUSSEL		USEP
Michel	SOIRAT	Président	Les godasses Ambazacoises
Jonathan	TASSIN		UFOLEP
Pascal	VERGNAUD	Président	Orientation 87
Anne	VEZANT	Vice Présidente	Les godasses Ambazacoises



Pays de l'Aurence, de l'Occitane
et des Monts d'Ambazac